

LA PRESSE

IL S'APPELAIT KURT COBAIN

Vingt ans après sa mort, l'influence du chanteur-culte se fait toujours sentir, y compris à Montréal.

MARC CASSIVI
LA COMÉDIE MUSICALE

ARTS

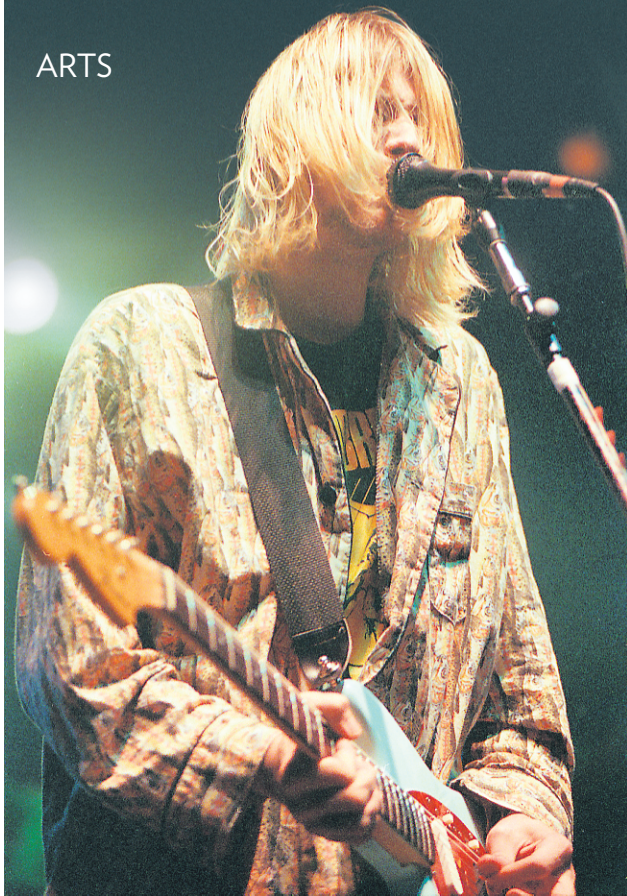


PHOTO DENIS COURVILLE, ARCHIVES LA PRESSE

TRANSACTION D'OSISKO UNE AFFAIRE EN OR POUR LA CAISSE

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
AFFAIRES



PHOTO BLOOMBERG

L'ÉCHEC AMÉRICAIN DE REITMANS

AFFAIRES



PHILIPPE CANTIN
LA SUSPENSION BONBON
DE LA LNH CONTRE MURRAY SPORTS

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

MAROIS PROMET DES BAISSSES D'IMPÔTS

Le PQ s'engage à diminuer le fardeau des particuliers et des entreprises après le retour à l'équilibre budgétaire, prévu en 2015-2016. Une annonce-surprise qui survient à quatre jours du scrutin et que le budget Marceau ne laissait pas entrevoir.

PAGE A3



DENIS LESSARD
LE DIMANCHE
NOIR PAGE A5

YVES BOISVERT
QUI DÉFEND
L'UNIVERSITÉ? PAGE A6

RIMA ELKOURI
DES COUTEAUX ET
DES PROMESSES PAGE A8

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UNE SUPER INFIRMIÈRE

Les infirmières praticiennes spécialisées sont de retour au cœur du débat électoral. Portrait d'une profession et de ses écueils. PAGES A2 ET A3



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Les étudiants étaient de nouveau dans les rues de Montréal hier, le temps d'une manifestation contre les mesures d'austérité du gouvernement. PAGE A6

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Porter appuie Couillard, Rambo appuie Marois,
y manque juste Chara qui appuie Legault.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



**Vous pouvez maintenant économiser autant
qu'un employé de RBC®. Seulement au Québec² !**

Communiquez avec un conseiller en prêts hypothécaires RBC Banque Royale® dès aujourd'hui
au 1 866 583-9124, ou rendez-vous au www.rbc.com/rabaishypothèque

Une banque de conseils pour vous guider.



1. Pour être admissible, la demande d'hypothèque doit être présentée après le 17 mars 2014 et doit être décaissée en intégralité au plus tard le 31 juillet 2014. La garantie de taux est valide pour une période maximale de 120 jours depuis le début de la demande ou jusqu'au 31 juillet 2014, selon la première échéance, date à laquelle le taux d'intérêt garanti expire. Cette offre ne s'applique pas aux hypothèques avec avances progressives à la construction ou à la modification d'un prêt hypothécaire actuel de la Banque Royale du Canada, notamment une opération de transport, un décaissement de fonds supplémentaires ou un renouvellement. Cette offre peut être retirée à tout moment, sans préavis. 2. L'offre est limitée aux propriétés situées au Québec et aux demandeurs admissibles. Hypothèques résidentielles seulement. Sous réserve des critères de crédit de la Banque Royale du Canada pour les propriétés résidentielles. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale. © / MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

× ÉLECTIONS QUÉBEC 2014



L'infirmière praticienne spécialisée Manon Couture travaille dans une clinique de la Rive-Sud.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Une journée dans la vie d'une super infirmière

Près d'un Québécois sur quatre n'a pas de médecin de famille. Et s'il trouvait plutôt une « infirmière de famille » ? La campagne électorale a ramené les infirmières praticiennes spécialisées au cœur des débats. Supervisées par des médecins, celles qu'on appelle des « super infirmières » – même si elles n'aiment pas le terme qu'elles trouvent réducteur pour les autres infirmières – peuvent suivre des patients, prescrire certains médicaments et examens diagnostiques et améliorer l'accès aux soins. Encore faut-il les former et leur faire une place dans le réseau, ce qui au Québec demeure un défi.

PASCALE BRETON

Infirmière praticienne spécialisée depuis 2011, Manon Couture a été recrutée par des médecins de famille pour travailler dans une clinique de la Rive-Sud. Elle a 500 patients à sa charge. Nous l'avons accompagnée dans sa journée de travail.

8h30

Avant l'arrivée des premiers patients, Manon Couture révise ses dossiers pour préparer sa journée. Posée sur son bureau, sa tablette numérique est à portée de main, contenant plusieurs documents sur les médicaments, les lignes directrices, les interactions. Elle s'y réfère souvent.

9h

Sa première patiente arrive avec sa mère. C'est une fillette de 2 ans qui vient pour son suivi périodique. « Boit-elle du lait ? Combien de mots connaît-elle ? Est-elle capable d'attraper un ballon », demande M^{me} Couture. Elle prodigue quelques conseils de prévention à l'aube de la belle saison. « Attention aux piscines. » À l'examen physique, M^{me} Couture constate que le pied de l'enfant tourne légèrement à l'intérieur. Elle met le dossier de côté pour faire voir l'enfant par un médecin de la clinique qui décidera ensuite s'il faut la diriger ou non vers un spécialiste.

9h45

Un nouveau patient se présente, c'est un jeune père de famille de 30 ans. M^{me} Couture prend le temps de bien lui expliquer son rôle, qui a certaines limites, mais qui lui permet de le prendre en charge. « C'est parfait pour moi, je n'ai pas de médecin. » Il traîne de petits maux depuis quelques années, dont des brûlements d'estomac récurrents. M^{me} Couture fait un examen général, puis prescrit un médicament pour les brûlements. « Essayez-le pendant deux semaines et je veux qu'on se revoie pour voir si ça fonctionne. » Pour son mal de genou, elle lui montre certains exercices et lui suggère de voir un physiothérapeute.

10h30

C'est au tour d'une petite fille de 3 ans qui n'a plus de médecin de famille. M^{me} Couture la voit pour la première fois. « Ce serait une bonne idée de faire transférer son dossier médical », dit-elle. La mère est visiblement soulagée d'avoir trouvé quelqu'un pour s'occuper de ses enfants. « Je suis inscrite au CLSC depuis septembre [sur la liste d'attente du GACO – le guichet d'accès pour les clientèles orphelines], mais ils ne m'ont même pas encore appelée pour faire l'évaluation et le tri ! »

11h45

Une jeune femme consulte pour des rougeurs au cou. M^{me} Couture lui prescrit une crème contenant de la cortisone. Au

passage, elle s'informe de l'état général de sa patiente. Sa pression est élevée. « Je suis stressée ces temps-ci, je termine mon cours. Après, je retourne au gym », promet la jeune femme tandis que M^{me} Couture l'encourage à faire de l'activité physique.

12h15

Pause dîner. Quand ça déborde, M^{me} Couture prolonge un peu l'horaire pour voir plus de patients, mais ce ne sera pas nécessaire aujourd'hui.

13h30

L'après-midi est généralement consacré à la clinique sans rendez-vous. Comme les médecins de la clinique, M^{me} Couture voit alors ses patients qui ont besoin d'une consultation d'urgence. Si elle a du temps, elle dépanne aussi ses collègues.

14h

C'est le tour d'un bébé de 7 mois, couvert de boutons. Pied-main-bouche ou varicelle ? « J'ai regardé sur internet, mais les boutons se ressemblent », dit la mère. Il s'agit d'une varicelle, tranche M^{me} Couture. Les problèmes de peau étant complexes, elle demande l'avis d'une collègue médecin qui corrobore le diagnostic. Un bain avant le dodo calmera les démangeaisons. « Mon aîné est le premier bébé qu'elle a suivi. Depuis, elle suit toute la famille. C'est la première fois que j'ai un médecin de famille... euh, je veux dire une infirmière de famille. Pour moi,

CARAVANE

CAQ

INFRASTRUCTURES: LEGAULT VEUT SUSPENDRE LES PROJETS

QUÉBEC – Le Québec est menacé d'une décote si Philippe Couillard prend le pouvoir, dit François Legault. Pour s'attaquer à la dette, il propose de suspendre l'ensemble des projets d'infrastructures, le temps de déterminer lesquels offrent le meilleur rendement aux contribuables.

« Je veux revoir tous les projets parce que ce n'est pas vrai que les immobilisations, on peut faire n'importe quoi et qu'il n'y a pas de limite », a indiqué hier le chef de la Coalition avenir Québec.

La révision porterait tant sur le prolongement de la ligne bleue du métro que sur le CHUM et l'échangeur Turcot. Aucun projet n'y échapperait, bien qu'il ne soit pas question de mettre un terme aux travaux sur les chantiers actifs. « On devrait utiliser des critères rigoureux pour s'assurer que c'est pour offrir des services de qualité à tous les Québécois, de toutes les régions, qu'ils soient péquistes ou libéraux », a dit M. Legault. Fin décembre, Fitch a placé le Québec sous surveillance, avec perspective négative. L'élection d'un gouvernement libéral ne risque pas de rassurer les agences de notation, estime le chef de la CAQ. Selon lui, Philippe Couillard s'annonce encore plus dépensier que Pauline Marois.



PHOTO ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

Le Plan québécois des infrastructures proposé par le Parti québécois prévoit des investissements de 9,5 milliards par année d'ici 2017-2018. Le Parti libéral propose de l'augmenter à 11 milliards par année. « Si Philippe Couillard applique son plan tel quel, il y a un risque très fort de décote », a affirmé M. Legault. Le chef caquiste s'engage à réduire la dette à moins de 50 % du PIB d'ici la fin d'un premier mandat de quatre ans. « Si, dans 10 ans, on n'a rien fait, on va être à la même place que la Grèce », a-t-il dit.

– Martin Croteau

PLQ

PAS DE FORAGE DURANT LES ÉTUDES, DIT COUILLARD

SHERBROOKE – Philippe Couillard voudrait lancer une étude environnementale stratégique (ÉES) sur le pétrole, et si possible suspendre les forages exploratoires avec fracturation hydraulique à Anticosti durant ce travail.

« C'est ce que je souhaite », a répondu le chef libéral en conférence de presse à Sherbrooke. Mais il promet de « respecter l'entente » signée par le gouvernement Marois cet hiver.

Québec a investi 115 millions pour faire partie de deux sociétés qui explorent l'île d'Anticosti à la recherche de pétrole de schiste. Cette entente comporte des clauses de confidentialité. M. Couillard ne sait pas s'il serait possible de suspendre les forages exploratoires. Mais ce qui l'inquiète surtout, c'est « le partage des risques » financiers entre l'État et le privé. M^{me} Marois a fait miroiter un potentiel pétrolier de 46 milliards de barils à Anticosti. Le chef libéral voit « deux drapeaux rouges se lever » à ce sujet : le rapport Sproule, qui évalue à 10 % la probabilité qu'un tel potentiel se concrétise, et le fait « qu'il n'y a pas de partenaire majeur de l'industrie pétrolière qui s'est intéressé au projet ». Des « questions essentielles » ont été négligées, selon M. Couillard. « Comment on fait pour avoir un



PHOTO ALAIN DION, LA VOIX DE L'EST

port en eau profonde à Anticosti ? Qu'est-ce qu'on va faire avec le gaz naturel qui va être extrait en même temps que le pétrole ? », a-t-il demandé.

M. Couillard a peu parlé d'environnement depuis le début de la campagne. « On va avoir un gouvernement qui va se concentrer pas totalement, mais très majoritairement, sur l'économie et l'emploi, parce que c'est ça, le gage de réussite de nos services publics », a-t-il expliqué. La cible de réduction des GES des libéraux pour 2020 : 20 % sous le niveau de 1990. Celle des péquistes : 25 % sous le niveau de 1990.

– Paul Journet

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 9
Bourses	AFFAIRES 7
Débats	A14-15
Décès	AFFAIRES 9
Horaires télévision	ARTS 10
Loteries	A10
Monde	A12-13
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé en matinée, averses en après-midi, maximum 7. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

Six freins à la profession

En campagne électorale, les quatre grands partis se sont engagés à accorder une place accrue aux infirmières, en particulier les « super infirmières ». Rappel de leurs engagements :

■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

> Former et embaucher 2000 infirmières praticiennes spécialisées d'ici 10 ans.

■ PARTI QUÉBÉCOIS

> Sans parler précisément des infirmières praticiennes, le PQ s'engage à poursuivre le développement des GMF – ces cliniques formées de groupes de médecins de famille soutenus par des professionnels de la santé – et à améliorer la prise en charge des malades chroniques.

■ COALITION AVENIR QUÉBEC

> Revoir le rôle des infirmières en général pour leur donner une place accrue dans le réseau et ajuster leur rémunération en conséquence.

■ QUÉBEC SOLIDAIRE

> Embaucher 800 professionnels de plus en 5 ans pour travailler dans les CLSC, dont des infirmières praticiennes.

PASCALE BRETON

Le manque de volonté politique est le premier obstacle mentionné par les infirmières praticiennes pour expliquer ce qui limite encore leur présence dans le réseau. D'autres écueils les empêchent d'exploiter pleinement leurs compétences. La présidente de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ), Lucie Tremblay, la présidente de l'Association des infirmières praticiennes spécialisées (AIPS), Chantal Fortin, et le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le D^r Louis Godin, en commentent six.

1. La réticence des médecins

Les médecins qui ont fait une place aux infirmières praticiennes dans leurs cliniques ne pourraient plus s'en passer. Mais d'autres sont encore réticents à partager et déléguer les tâches. « Il faut se donner le temps de déployer ces nouveaux rôles, c'est un changement qui est long à faire », indique Lucie Tremblay. Le médecin a besoin du soutien de tous, et donc pas seulement des super infirmières, mais aussi des cliniciennes et des auxiliaires, explique le D^r Louis Godin. Québec verse aux groupes de médecins 30 000 \$ annuellement pour payer les frais de cabinet quand ils embauchent une infirmière, et jusqu'à 31 000 \$ pour sa supervision – obligatoire – par les médecins. La FMOQ ne croit pas aux cliniques uniquement dirigées par des infirmières praticiennes,

comme cela se voit ailleurs. « Ce n'est pas la voie à emprunter. Le travail en silo est moins efficace. Si on travaille ensemble de manière à tabler sur les compétences propres à chacun, on optimise le travail », dit le D^r Godin.

2. La formation

Une cinquantaine d'infirmières praticiennes spécialisées obtiennent leur diplôme chaque année. Pour arriver au chiffre de 2000, il en faudrait 200 par année. Un gros défi, estime Chantal Fortin. « En 2010, le gouvernement libéral avait promis 500 postes et on n'en a pas encore atteint la moitié. » Lucie Tremblay croit quant à elle que le processus va s'accélérer maintenant que la formation est donnée dans huit universités. « On est encore dans le début de cette profession. À mesure qu'il va y avoir des diplômés, il va y avoir un effet exponentiel. »

3. Les stages

Beaucoup de candidates peinent à trouver un stage, explique Chantal Fortin. « Cette année, il manquait 13 places de stage à minuit moins une. » Avec la hausse des admissions en médecine, la pression est forte. Il faut trouver des stages pour les résidents en médecine et pour les infirmières praticiennes. Ces dernières peuvent être supervisées par un médecin ou une autre infirmière praticienne spécialisée. Le médecin reçoit de 47 à 93 \$, selon les endroits, par demi-journée de stage supervisé, mais l'infirmière n'a

droit à aucune rémunération supplémentaire, affirme M^{me} Fortin. « Il y a une dichotomie. »

4. Liste de médicaments

Les infirmières praticiennes ont le droit de prescrire les médicaments inscrits sur leur liste. Mais cette liste évolue moins rapidement que celle des nouveaux médicaments mis sur le marché. Un exemple? Les infirmières praticiennes ont le droit de prescrire la molécule A et la molécule B séparément, mais pas un médicament qui combine les deux molécules, explique Lucie Tremblay. « On doit constamment remettre la liste à jour, et ça peut prendre des mois. C'est un frein. »

5. Les traitements

La super infirmière peut faire le suivi d'un patient et ajuster sa médication, mais elle ne peut pas amorcer un traitement pour une maladie chronique comme l'hypertension ou le diabète, comme c'est le cas ailleurs au Canada. C'est au médecin qu'incombe cette responsabilité.

6. La CSST et la SAAQ

La CSST et la SAAQ ne reconnaissent pas l'expertise de l'infirmière praticienne. C'est le médecin qui doit remplir les formulaires, même s'il ne connaît pas le patient. « C'est un peu illogique, explique Manon Couture, qui travaille dans une clinique. Je peux évaluer le patient, je peux le traiter, mais je ne peux pas remplir le formulaire. »

c'est la même chose, elle répond à nos besoins», confie la mère, Marie-Andrée Joncas, en quittant la clinique.

14h30

Période plus calme. M^{me} Couture en profite pour appeler des patients pour qui elle a reçu les résultats d'examen et qu'elle veut revoir. Elle profite de quelques instants libres pour discuter de certains cas avec les médecins qui la supervisent.

15h30

Une adolescente est incommodée par une forte toux depuis plusieurs jours. Après l'avoir auscultée, M^{me} Couture lui prescrit un sirop avec de la codéine. Il faut calmer la toux qui irrite ses bronches et qui la fatigue. « Tu le prends quelques jours. Si ça ne va pas mieux, tu reviens me voir. Peut-être qu'avec le sirop, on pourra éviter des antibiotiques. »

15h45

Une patiente de dernière minute se présente avec un mal d'oreille intense. Le tympan est correct, mais il y a beaucoup de congestion, conclut M^{me} Couture. La jeune fille est sujette aux rhinites. « Tu dois recommencer à prendre le Nasonex. Je vais t'en prescrire de nouveau. »

16h

Le dernier patient parti, M^{me} Couture finalise ses dossiers et révise ses notes pour clore la journée.

Ailleurs au Canada

PASCALE BRETON

Lorsqu'il est question de super infirmières, le Québec accuse du retard comparativement au reste du Canada.

En Ontario, des cliniques de soins sont maintenant dirigées par ces professionnelles de la santé. Les patients s'y présentent pour des problèmes mineurs, comme dans toute autre clinique. Il existe des ententes pour avoir accès à des médecins en cas de besoin.

De façon générale, l'éventail de médicaments et d'examen qu'elles peuvent prescrire est beaucoup plus grand qu'ici.

« Dans leur cas, on pourrait parler de listes d'exceptions [de ce qu'elles ne peuvent pas faire], tandis que nous, nous avons plutôt des listes d'exclusions. Les

infirmières praticiennes spécialisées sont plus limitées au Québec », explique la présidente de l'Association des infirmières praticiennes spécialisées, Chantal Fortin.

Les super infirmières sont plus nombreuses et plus présentes dans les autres provinces. En Ontario, elles sont 10 fois plus nombreuses qu'au Québec.

Leur formation n'est toutefois pas la même. « La formation de base des infirmières en Ontario, c'est le baccalauréat », explique M^{me} Fortin. Le Québec compte moins d'infirmières détenant un diplôme universitaire puisque la porte d'entrée principale est le diplôme collégial.

« Le bassin est moins grand pour celles qui veulent poursuivre comme infirmière praticienne spécialisée », note M^{me} Fortin. La super infirmière doit en effet détenir

un baccalauréat, puis obtenir une maîtrise et un diplôme d'études spécialisées en sciences médicales.

Ailleurs, tout n'est pourtant pas rose. Si des provinces comme la Colombie-Britannique et l'Ontario font une grande place aux super infirmières, d'autres sont confrontées à des problèmes similaires à ceux du Québec.

Au Nouveau-Brunswick, des reportages faisaient état récemment des difficultés d'infirmières praticiennes qui ne trouvent pas de poste et qui, par conséquent, risquent de perdre leur accréditation parce qu'elles ne pratiquent pas.

Plus d'une dizaine d'années après l'apparition des super infirmières au Nouveau-Brunswick, la province n'en compte qu'une centaine.

Au Québec

235

super infirmières au Québec, dont 174 en première ligne

197

autres en formation

En Ontario

2477

super infirmières

Marois promet des baisses d'impôts non prévues

TOMMY CHOUINARD

MONTRÉAL — À quatre jours du scrutin, Pauline Marois a promis hier de baisser les impôts des particuliers et des entreprises après le retour à l'équilibre budgétaire, prévu en 2015-2016. Or le budget Marceau ne prévoit aucune marge de manœuvre pour alléger le fardeau fiscal au cours des prochaines années.

Des baisses d'impôts, « ce sera une des priorités de mon gouvernement », a affirmé le chef péquiste lors d'une mêlée de presse à la suite de son allocution devant des gens d'affaires de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. « La classe moyenne est lourdement taxée, nous le savons. Nous souhaitons pouvoir la décharger de son fardeau », a-t-elle ajouté.

Selon le budget Marceau déposé avant le déclenchement des élections, le gouvernement Marois prévoit atteindre le déficit zéro en 2015-2016. « Lorsque nous l'atteindrons et que se dégageront des ressources, nous baisserons tant les impôts des particuliers que certains impôts qui nuisent aux entreprises en matière de création d'emplois. La taxe sur la masse salariale est un bon exemple », a indiqué M^{me} Marois.

Elle a précisé que d'éventuels surplus budgétaires seraient utilisés « pour moitié en baisses d'impôts et pour moitié au maintien ou à l'amélioration des services ». Elle n'a pas chiffré sa promesse de baisses d'impôts.

Pourtant, selon le budget Marceau, les surplus budgétaires qui seraient dégagés de 2015-2016 à 2018-2019 seraient totalement épuisés en raison des versements à faire au Fonds des générations. Ces versements sont obligatoires pour respecter les objectifs de réduction du poids de la dette et pour compenser les déficits supplémentaires qu'entraîne le report de deux ans de l'équilibre budgétaire. Le budget Marceau, qui constitue le cadre financier du Parti québécois dans cette campagne, ne prévoit aucune baisse d'impôts au cours des prochaines années ni aucune marge de manœuvre pour en faire.

Pourquoi Pauline Marois fait-elle maintenant une telle promesse? lui a-t-on demandé. Elle n'en avait jamais parlé avant parce que personne ne lui avait posé la question, a-t-elle répondu. « La Chambre de commerce m'a posé cette question-là, et il n'y a pas beaucoup de monde qui m'a posé cette question-là » depuis le début de la campagne. Elle avait évoqué une première fois l'idée



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

de baisser les impôts alors qu'elle était interrogée par le président Michel Leblanc, après son allocution.

Pauline Marois accuse ses adversaires Philippe Couillard et François Legault d'avoir des cadres financiers « irréalistes » et de promettre des baisses d'impôts « qu'ils ne réaliseront pas ». Ils n'ont pas tardé à répliquer à sa promesse-surprise. « Est-ce que quelqu'un la croit? Non! », a réagi le chef libéral en chœur avec ses militants à Saint-Jean-sur-Richelieu puis à La Prairie. Pour le chef caquiste, « ce n'est pas sérieux, c'est de l'improvisation. M^{me} Marois est complètement désespérée ».

L'annonce-surprise de la première ministre rappelle la campagne électorale de 2007. Jean Charest, qui était alors premier ministre, avait promis à moins d'une semaine du scrutin de réduire les impôts de 950 millions de dollars. Il l'avait d'ailleurs fait lui aussi devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le chef libéral avait pu abattre cette carte grâce au budget fédéral qui venait d'être déposé. Ottawa avait annoncé une augmentation des paiements de péréquation pour le Québec de 700 millions de dollars. Le Parti québécois l'avait accusé d'utiliser les transferts fédéraux à des fins électoralistes.

— Avec Paul Journet et Martin Croteau

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

Plus facile d'être candidat que de voter

Un étudiant de McGill se présente pour le Parti vert, mais se voit refuser le droit de vote

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour devenir candidat officiel du Parti vert dans Chomedey,

Brendan Edge n'a eu qu'à signer une déclaration sous serment stipulant qu'il était habilité à voter. Quand, par la

suite, il a voulu s'enregistrer comme électeur, il a été refusé. On considérerait qu'il n'était pas domicilié au Québec.

Cette bizarrerie a beaucoup fait tiquer le juge Robert Mongeon, hier. « C'est un non-sens », a dit le magistrat, avant

de mettre en délibéré la cause de M. Edge et des quatre autres jeunes étudiants de l'Université McGill qui demandent à pouvoir voter lundi. La Commission de révision du Directeur général des élections du Québec leur a refusé le droit de vote, car elle estime qu'ils n'ont pas prouvé qu'ils sont domiciliés au Québec au sens de la loi. M^e Julius Grey, qui représente les étudiants, soutient que ceux-ci font l'objet d'une décision déraisonnable.

La notion de « domicile » a été au cœur des discussions pendant toute la journée, hier. Pour se qualifier comme électeur au Québec, une personne doit avoir au moins 18 ans, être citoyen canadien et être domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

Le seul fait d'habiter à un endroit et de détenir un bail n'établit pas le domicile d'une personne. « Un individu n'a qu'un seul domicile mais peut avoir plusieurs résidences. La notion de domicile est donc une notion de droit, un rattachement juridique et intellectuel entre un lieu et une personne », signale le DGEQ. Aucun des étudiants n'a une carte d'assurance maladie ou un permis de conduire du Québec, mais chacun soutient qu'il veut vivre ici le temps de ses études, voire après. Pour s'enregistrer sur la liste des électeurs, les étudiants avaient apporté d'autres documents, comme un passeport, un acte de naissance, un bail, des factures (internet et électricité), un relevé bancaire ou des documents de l'Ontario. Cela n'a pas suffi.

« Je le martèle avec force, ils [les étudiants] devaient avoir deux documents », a répliqué une des avocates du DGEQ. Selon elle, les commissaires ont fait leur travail en fonction des mécanismes établis par le législateur. Elle a aussi fait valoir qu'il était trop tard. Le moment limite pour présenter des demandes à la Commission de révision était 14h, hier. La Commission allait siéger jusqu'à 21h le même jour. Cette commission allait ensuite être dissoute avant les élections.

Cela n'a pas ébranlé le juge Mongeon. S'il rend une décision et qu'elle n'est pas respectée, il y aura des conséquences, a-t-il dit. À la fin de la journée, il a indiqué qu'il tenterait de rendre sa décision à 14h30, aujourd'hui.

Incitation à voter contre le PQ Un candidat péquiste porte plainte

Pierre Langlois, candidat du Parti québécois dans La Prairie, a porté plainte auprès du Directeur général des élections du Québec relativement à la lettre que Richard Goodfellow, président de Goodfellow inc., a fait parvenir à ses employés, leur enjoignant de voter contre le Parti québécois. M. Langlois allègue que « le geste posé par la direction porte atteinte à la liberté de vote des travailleurs de l'entreprise ». L'entreprise Goodfellow inc., située à Delson, compte quelque 600 employés. — Louise Leduc

Expérience Les adolescents choisissent les libéraux

Les adolescents de la région de Québec préfèrent les libéraux, si l'on en croit une expérience réalisée par la Commission jeunesse de Gatineau et des étudiants de l'Université Laval. Ces derniers ont voulu sensibiliser les 14-17 ans au processus électoral en organisant un scrutin dans des écoles secondaires situées dans les circonscriptions de Jean-Talon, Lévis et Beauce-Nord. Si les 779 élèves qui ont participé à l'exercice avaient eu l'âge de voter, ils auraient élu avec 43% des voix le Parti libéral du Québec. La Coalition avenir Québec a récolté 27% des voix et Québec solidaire 14%, tandis que le Parti québécois n'a obtenu que 8% des appuis. — Annabelle Blais

fido 

Super téléphone. Super prix.



Apple iPhone 4 S

**0\$ iPhone 4S
8 Go**

avec une entente Balance24 de 2 ans sur un forfait futé*



Inclut l'AVANTAGE Fido

Fido Rendez-vous **NOUVEAU** • Le service à la clientèle ajusté à vos besoins
Fido à l'écoute ^{MC} • Épargnez-vous les systèmes automatisés et parlez à un conseiller
FidoDOLLARS ^{MC} • Utilisez vos FidoDOLLARS pour économiser sur votre prochain téléphone

C'est le temps de changer.

Passez en magasin, faites le 1-866-301-3436 ou consultez fido.ca.

MAGASINS FIDO

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BELOEIL
600, boul. Laurier
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
BROSSARD
Mall Champlain
Place Portobello
DOLLARD-DES-ORMEAUX
Galeries des Sources
GRANBY
Galeries de Granby
GREENFIELD PARK
3310, boul. Taschereau

LASALLE
Carrefour Angrignon
Place Newman
LAVAL
3100, boul. Concorde Est
1637, boul. Daniel-Johnson
Centre Laval
LONGUEUIL
Métro Longueuil
Place Longueuil
MONTREAL
6700, avenue Côte-des-Neiges
4960, boul. Décarie
4328, boul. Henri-Bourassa Est
680, rue Jarry Est

436, rue Jean-Talon Ouest
5150-A, rue Jean-Talon Ouest
2900, rue Masson
1042A, avenue Mont-Royal Est
101, avenue Mont-Royal Ouest
3451, rue Ontario Est
3575, avenue du Parc
10539, boul. Pie-IX
1314, rue Ste-Catherine Est
1004, rue Ste-Catherine Ouest
3820, rue St-Denis
7024, rue St-Hubert
4200, boul. St-Laurent
1111, rue St-Urbain
1221, rue Victoria
6295, rue Victoria
3920, rue Wellington
Centre commercial Côte-St-Luc

Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Wilderton
Complexe Desjardins
Galeries Normandie
Place Alexis Nihon
Place Bourassa
Place de la Cathédrale
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Ville-Marie
POINTE-AUX-TREMBLES
Centre de la Pointe
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
REPENTIGNY
Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
Place Rosemère
ST-BRUNO
Promenades Saint-Bruno
ST-EUSTACHE
367, boul. Arthur-Sauvé
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
600, rue Pierre-Caisse
ST-JÉRÔME
Carrefour du Nord
ST-LÉONARD
Centre commercial Le Boulevard
Centre d'achat Langelier
SHAWINGAN
Plaza de la Mauricie

SOREL
Promenades de Sorel
TERREBONNE
321b, montée des Pionniers
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5770, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield
VILLE DE MONT-ROYAL
Centre Rockland
VILLE ST-LAURENT
961, boul. Décarie
Place Vertu

FUTURE SHOP

BEST BUY

la cabine T sans fil

« WAVE SANS FIL »

MOBILITÉ

Walmart

Des lendemains incertains pour Marois



DENIS LESSARD
ANALYSE

QUÉBEC — Pauline Marois avait besoin d'un gouvernement majoritaire pour survivre. Un scénario désormais bien peu probable, si l'on en croit les sondages. Même si le résultat de lundi est passablement serré, on peut s'interroger sur les lendemains d'une défaite pour celle qui a lancé ses troupes en campagne il y a un mois.

Après son passage à la Chambre de commerce de Montréal, hier, M^{me} Marois faisait songer au pilote d'avion qui, se voyant piquer du nez, agite frénétiquement toutes les manettes. Elle a brandi des baisses d'impôts dans deux ans, après l'atteinte du déficit zéro – Jean Charest avait fait la même chose en 2007, sans grand succès. Il venait pourtant de mettre la main sur 1 milliard de transferts fédéraux supplémentaires.

L'entourage de M^{me} Marois chuchote que les résultats, lundi, seront bien plus serrés que prévu. Et pour fermer la boucle, le PQ passait sous la manche ces dernières heures un sondage interne montrant que la CAQ avait désormais

rejoint les libéraux chez les francophones, à 26 %, derrière le PQ à 37 %. Cela signifierait une très courte victoire du PLQ, clairement minoritaire soutient-on, un constat toutefois à l'opposé de la totalité des sondages indépendants rendus publics jusqu'ici.

Avec une défaite péquiste, Pauline Marois serait dans l'obligation de passer la main. Déjà dans les coulisses du parti, on cherche des coupables pour cette campagne ratée. Il y a un mois seulement, la victoire paraissait dans le sac. Pierre Karl Péladeau est montré du doigt;

été soigneusement rédigé par Stéphane Gobeil, un vétéran. Chaque expression avait été soupesée le vendredi soir précédant le « dimanche noir ». Le geste belliqueux, lui, n'était pas prévu.

Pas prévue non plus la grogne des journalistes privés de point de presse le jour du déclenchement des élections. Pas davantage dans le plan de match, les tergiversations de la chef sur les frontières du Québec, ou la monnaie d'un Québec souverain. M^{me} Marois n'a gagné aucun des deux débats – son *body language* dans le premier échange l'a révélée nerveuse, fébrile. La sortie de

Jean-François Lisée sera tenté aussi, même s'il est bien moins populaire chez les militants. Pierre Duchesne a pu avoir des prétentions, mais il est plutôt susceptible de se rallier à son compère de Radio-Canada, Drainville.

Mais c'était avant l'entrée en scène de Pierre Karl Péladeau, qui voudra sûrement lui aussi devenir chef. Le patron de presse peut s'engager une armée d'organiseurs – déjà au siège social de Québecor, le message téléphonique de Martin Tremblay, son vice-président-à-tout-faire, prévenait « de retour le 8 avril ». Mais il est loin d'être sûr que

qu'André Boisclair eut démissionné, elle avait annoncé un réaligement du parti sur l'axe gauche-droite. L'arrivée de Québec solidaire aura forcé la mise au rancart de ce programme centriste. Une bonne performance aux élections de 2008 a ramené M^{me} Marois comme chef de l'opposition.

Normalement, avec l'alternance habituelle au Québec, Pauline Marois pouvait espérer devenir première ministre sans trop de problèmes. Elle sera bien élue quatre ans plus tard, mais minoritaire. Après des mois de turbulences, de scandales, des semaines de crise sociale dans les rues, les libéraux de Jean Charest sont tout de même revenus avec 50 circonscriptions, seulement 4 de moins que le PQ.

A-t-elle déjà connecté avec la population? Sa popularité a fait un bond important en août 2013, après la catastrophe de Lac-Mégantic, où elle avait été perçue à la fois comme solide et empathique. Mais il lui faudra attendre décembre pour être perçue comme meilleure première ministre que Philippe Couillard. Ce dernier était alors aux prises avec sa dissidente Fatima Houada-Pepin. M^{me} Marois n'a jamais eu ce surcroît de popularité lié à la fonction qu'elle occupe. Plus encore, en pleine campagne électorale, Philippe Couillard est repassé devant elle dans les sondages comme le plus « premierministable ».

Avec une défaite péquiste, Pauline Marois serait dans l'obligation de passer la main. Déjà dans les coulisses du parti, on cherche des coupables pour cette campagne ratée. Il y a un mois seulement, la victoire paraissait dans le sac.

dès son arrivée les problèmes ont commencé pour le PQ. Mais ultimement, ce serait M^{me} Marois qui aurait à rendre des comptes – le putsch avorté de 2011 n'est pas si loin, les acteurs sont toujours au sein du caucus péquiste.

Ses conseillers savent exactement où et pourquoi ils ont échappé le ballon au cours des 30 derniers jours. Mais la campagne est inexorablement derrière eux. Pierre Karl Péladeau n'aurait pas dû lever le poing, son texte avait

Janette Bertrand sur la Charte aura été contreproductive. Dans les derniers jours, M^{me} Marois a spéculé sur les congédiements et le recours à la clause dérogatoire, deux scénarios qu'avait pourtant refusé de cautionner Bernard Drainville pendant des mois.

Advenant une défaite de M^{me} Marois et sa démission à la direction du parti, Bernard Drainville aurait sa chance, lui qui se voit chef depuis son entrée en politique. Il peut compter déjà sur plusieurs appuis dans la machine.

la greffe prendrait au PQ, M. Péladeau ne correspond pas du tout au *brand* du parti, plutôt gauchisant, indiquent déjà des organisateurs.

Un mariage de raison

Ici, il faut rappeler que l'union du PQ avec sa « Dame de béton » a toujours été un mariage de raison. À la direction de 2005, elle n'avait reçu l'appui que de 20 % des militants. Elle devait quitter le parti quelques mois plus tard. Revenue en 2007, après

Marché du carbone Les libéraux persistent

Contrairement à la ministre péquiste Martine Ouellet qui remettait récemment en question le marché du carbone, le trio environnemental libéral reste fermement favorable au projet. « On l'appuie, on la mis en place, mais il faut l'étendre pour qu'il ait l'effet souhaité », a dit le député

sortant de Laurier-Dorion, Gerry Sklavounos, critique de son parti en matière d'environnement. M. Sklavounos a rencontré les médias hier en compagnie de Marie Montpetit, candidate dans Crémazie, et de David Heurtel, qui se présente dans Viau. Mais, signe peut-être d'un désintérêt

pour le sujet, seul le représentant de *La Presse* s'est déplacé. Le trio demeure résolument en faveur du système de marché du carbone conçu sous le règne de Jean Charest mais adopté par les péquistes. Et ce, même si ce système risque de causer une hausse du prix du gaz naturel et de

l'essence. Ces dernières semaines, plusieurs voix se sont inquiétées du lancement du marché, auquel seuls la Californie et le Québec participent, alors qu'on y espérait plusieurs autres joueurs, dont l'Ontario. Le caquiste François Bonnardel plaide pour la mise en veilleuse du projet, et la ministre

des Ressources naturelles Martine Ouellet a déclaré la semaine dernière qu'« à deux c'était plus difficile ». Les libéraux, eux, estiment que ce n'est pas le temps de reculer, même s'il est souhaitable d'ajouter d'autres participants. « On a deux précurseurs, le Québec et la Californie, a dit M. Heurtel. En plus, c'est un levier de développement économique. »

– Charles Côté



VOTRE BMW EST COMPOSÉE DE 30 426 PIÈCES INTÉGRÉES. LA PLUS IMPORTANTE ÉTANT VOTRE TECHNICIEN CERTIFIÉ BMW.

Seuls les techniciens certifiés BMW suivent une formation complète du manufacturier pour les techniques de réparation approuvées par BMW, l'utilisation d'équipements de diagnostic spécialisés et de pièces BMW d'origine.

Cela vous permet de bénéficier d'un service plus précis, de moins de frais de main d'œuvre, et de plus de tranquillité d'esprit en sachant que les 30 426 pièces de votre BMW ont été optimisées pour fonctionner en parfaite harmonie.

Toutes les pièces BMW d'origine sont couvertes par une garantie limitée de 2 ans.**

SERVICE BMW. LA QUALITÉ À LAQUELLE VOUS VOUS ATTENDEZ, À UN PRIX INESPÉRÉ.

PLAQUETTES DE FREINS AVANT, DISQUES DE FREINS, CAPTEUR DE FREINS ET INSTALLATION

À partir de

447 \$*

Pour la majorité des modèles BMW de Série 3 2006-2011.

L'offre se termine le 30 juin, 2014.



* Installation comprise. Taxes applicables (TPS/TVH et TVQ) en sus. Le prix affiché s'applique aux plaquettes de freins avant, aux disques de freins avant, au capteur de frein avant et à l'installation pour certains modèles BMW 323, 325 et 328 sélectionnés 2006 - 2011. Les prix commencent à 481,00 \$ pour les modèles BMW 330. Les prix commencent à 559,00 \$ pour les modèles BMW 335. Excluent la M3. Veuillez contacter votre concessionnaire BMW autorisé pour plus de renseignements sur les prix. Les prix sont sujets à changement sans préavis et jusqu'à écoulement des stocks. ** Toutes les pièces BMW d'origine sont couvertes par une garantie limitée de 2 ans à kilométrage illimité à partir de la date d'installation dans un centre de service BMW autorisé, comprenant les coûts des pièces de remplacement et de main d'œuvre associés aux défauts de fabrication. La garantie exclut tout coût de réparation relié à l'usure normale. © 2014 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, les désignations des modèles BMW et tout autre marque, image ou symbole relatif à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence. TM/MC © Comité olympique canadien, 2014. Utilisé sous licence.



VEICULE OFFICIEL

× ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

Qui défend l'université ?



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Une grève étudiante... des milliers de jeunes dans la rue... C'était comme un petit bout de 2012 qui nous revenait hier à Montréal.

C'est si loin tout ça, n'est-ce pas ?

Pas une phrase dans les débats sur l'éducation supérieure. Pas grand-chose dans les plateformes électorales.

Ah, pour aimer les universités, ils les aiment ! Ils les adooorent ! Nos politiciens les intègrent dans leurs stratégies économiques, ils vantent leur importance dans le développement du Québec, dans nos villes...

Quand vient le temps de discuter de la délicate question du financement, par contre, tout devient subitement plus flou.

■ ■ ■

Le programme de la CAQ vante nos universités «de calibre mondial». Il déplore le manque de collaboration entre l'entreprise et l'université et dit qu'il

faut rattraper le reste du Canada quant au nombre de diplômes décernés. On nous parle (encore!) d'une «Silicon Valley du Nord».

Mais comment rattraper le reste du Canada quand nos institutions sont de plus en plus pauvres relativement ?

Comment faire en sorte que l'on puisse embaucher plus de profs, avoir de meilleurs équipements scientifiques, améliorer la recherche ?

Ça prend de l'argent. La CAQ prône des droits de scolarité modulés selon les programmes.

Les libéraux, encore traumatisés par le printemps 2012, se gardent bien de revenir à la charge avec des hausses des droits de scolarité.

Ils proposent d'abord de «rendre plus efficiente» la gestion des universités. Comme si la mauvaise administration recelait des trésors fabuleux qu'il suffisait d'aller chercher avec un peu de rigueur. On sait tous que c'est marginal.

Les libéraux parlent d'augmenter les «revenus autonomes» des universités, comme si elles ne faisaient pas déjà des efforts colossaux de financement privé.

Il est timidement question d'indexer les droits de scolarité – on aura noté la prudence. Et finalement de réduire les droits payés par les étudiants de la francophonie, pour qu'ils paient le tarif canadien... Ce qui veut dire la fin de l'avantage indu accordé aux étudiants français, dont plusieurs vont à McGill au tarif québécois.

Il y a trois ans, les trois partis s'entendaient sur le sous-financement des universités québécoises. Tout ça s'est évaporé !

On n'ira pas chercher beaucoup d'argent avec tout ça. Et comme le Québec a presque le record canadien de dépenses publiques pour l'université, personne n'ose demander aux Québécois de casquer encore plus.

Devant cette impasse, Philippe Couillard en est rendu à mettre en doute lui aussi le sous-financement des universités. Il n'accepte pas les données des recteurs, a-t-il dit.

Le ministre de l'Éducation supérieure, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, n'y croit guère plus, comme il l'a dit plusieurs fois.

Le PQ veut tout de même augmenter la contribution des étudiants étrangers, qui coûtent 318 millions à l'État québécois.

■ ■ ■

C'est un immense mystère: il y a trois ans seulement, les trois partis s'entendaient sur le sous-financement des universités québécoises. Tout ça s'est évaporé !

En entrevue à *Deux hommes en or*, il y a deux semaines, le ministre Duchesne était invité à répliquer à la publicité publiée par 15 recteurs au début de la campagne électorale.

La pub faisait état d'un écart de 30 % dans le financement des étudiants au Québec par rapport à la moyenne canadienne. Les universités québécoises disposent à peu près de 11 000 \$ par étudiant, contre environ 16 000 \$ ailleurs au Canada. Un écart dû essentiellement

aux droits de scolarité beaucoup plus bas ici. La différence totalise un «manque» de 850 millions pour nos universités. Les étudiants canadiens financent les universités à hauteur de 31 %, contre 16 % pour ceux du Québec.

Alors, monsieur le ministre, qu'en dites-vous ?

Il a commencé par noter que les recteurs touchent un salaire bien plus élevé que la première ministre.

Quel rapport ? Le président d'Hydro-Québec aussi. Touchent-ils plus que les autres recteurs au Canada ? La réponse est non. Le but est uniquement de discréditer les recteurs, comme s'il s'agissait de profiteurs qui se plaignent pour rien. Les chiffres sont pourtant implacables.

Le ministre Duchesne a ensuite vanté l'augmentation des bourses pour les étudiants.

Euh... Quel lien ? La question, c'est: va-t-on laisser l'université québécoise devenir de plus en plus médiocre ?

Ou, pour le dire avec une touche identitaire, vu que c'est de saison: trouve-t-on vraiment que la science en français ne vaut pas la peine d'être financée aussi bien que celle qui se fabrique ailleurs en Amérique du Nord ?

C'est ce qu'on est en train de préparer pour le Québec de demain.



Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

L'ÉDUCATION, CET ENJEU OUBLIÉ

CATHERINE HANDFIELD

Après avoir été un enjeu important lors des élections de 2012, survenues quelques mois après la crise étudiante, l'éducation est pratiquement passée sous le radar pendant la campagne qui s'achève. Pourtant, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur disposent de 16 milliards par année, faisant de l'éducation le deuxième poste budgétaire après la santé. Pourquoi ce thème majeur dans notre société a été si peu abordé ? Nous avons posé la question à trois acteurs du monde de l'éducation et observateurs de la scène politique.

«Chaque parti parle d'éducation dans son programme, mais les médias ont tendance à s'intéresser davantage aux primes de départ de M. Barrette, à l'amitié de M.M. Couillard et Porter et au mari de M^{me} Marois. Pourquoi ? Dans les sondages d'opinion, année après année, seulement 5 % à 8 % des gens disent que l'éducation devrait être la priorité de l'État. Tout le monde a un intérêt immédiat pour l'économie ou la santé, tandis qu'environ 30 % de la population adulte a un enfant qui fréquente l'école. Si on ajoute à cela les étudiants universitaires, ça donne peut-être 35 % à 40 % de la population, tout au plus, ayant un intérêt immédiat dans l'éducation. Les partis politiques et les médias jouent le jeu de ce qui intéresse la population en général.»

Jean-Pierre Proulx, journaliste et professeur retraité de l'Université de Montréal

«Ce sont des enjeux de fond qui ne sont pas nécessairement faciles à traiter en point de presse pour en faire de beaux titres dans les journaux. Dans les 30 derniers jours, on n'a eu aucune annonce en matière d'enseignement supérieur. C'est vraiment décevant. Pourtant, des réflexions importantes ont lieu présentement sur le système universitaire: est-ce que nos universités devraient se développer en silo

dans leurs régions respectives ou miser plutôt sur un réseau qui collabore en évitant la compétition ? Il y a toute la question de gouvernance aussi: est-ce qu'on veut un modèle d'entreprise, où l'on fait appel à des acteurs externes pour siéger au conseil d'administration, ou un modèle collégial, où la société s'implique dans la gestion ?»

Tierry Morel-Laforce, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec

«L'enseignement supérieur est un enjeu complexe. Les médias préfèrent ne pas trop s'en occuper, sous prétexte – et ils n'ont pas tort – que les gens n'ont pas la disponibilité pour se préoccuper de ces questions-là. Par ailleurs, les recteurs ont fait publier en début de campagne une pleine page relevant le sous-financement universitaire au Québec. Ça a été rejeté du revers de la main par le Parti québécois et les autres partis n'ont pas saisi la balle au bond. L'effort pour les universités de mettre ça sur la table a été un coup d'épée dans l'eau. Quand l'équipe gouvernementale va commencer à prendre des décisions [concernant l'éducation], comme elle s'est peu engagée, aura le loisir d'aller dans diverses directions.»

Jean-Herman Guay, professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

LE PARTI QUÉBÉCOIS VEUT:

- > continuer d'investir dans les universités en injectant 1,8 milliard de dollars d'ici 2018-2019;
- > maintenir l'indexation des droits de scolarité en fonction de la hausse du revenu disponible des ménages (2,6 % en 2013-2014);
- > soutenir les cégeps en région et protéger l'exclusivité des programmes en région;
- > doter le Québec d'une politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire.

LA COALITION AVENIR QUÉBEC VEUT:

- > supprimer les 60 commissions scolaires francophones et les transformer en 30 centres de service pour transférer l'argent aux services dans les écoles;
- > embaucher 500 spécialistes chargés d'assurer un suivi dès le préscolaire et ajouter 120 conseillers en orientation dans les écoles;
- > moduler des droits de scolarité selon le champ d'études universitaires et l'université fréquentée;
- > abolir la taxe scolaire.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC VEUT:

- > supprimer 500 postes de fonctionnaire du ministère de l'Éducation en 5 ans et 120 emplois aux directions générales pour injecter près de 200 millions dans les services aux élèves;
- > indexer les droits de scolarité;
- > simplifier la reddition de comptes des universités;
- > valoriser la formation professionnelle et technique en y intégrant davantage de stages en entreprise.

QUÉBEC SOLIDAIRE VEUT:

- > éliminer tous les droits de scolarité pour atteindre la gratuité scolaire en cinq ans;
- > transférer, d'ici 2020, le financement des écoles privées aux écoles publiques;
- > réduire le nombre d'élèves par classe et augmenter les services aux élèves;
- > embaucher au moins 1000 professeurs dans les universités.

BOUTIQUE PRESTIGE

À Saint-Lambert depuis 1986



Ballerine en cuir meshé noir et blanc

(disponibles à notre boutique de Saint-Lambert seulement)

Pour voir nos collections, visitez-nous au www.boutiqueprestige.ca

459 avenue Victoria, Saint-Lambert

294 chemin Knowlton, Lac Brome

MANIFESTATION CONTRE L'AUSTÉRITÉ

« Coucou, nous revoilà »

ANNABELLE BLAIS

« Coucou, nous revoilà », pouvait-on lire sur la pancarte d'un jeune manifestant. Avec le printemps, les étudiants sont effectivement descendus dans les rues de Montréal pour manifester, le temps d'une journée, contre l'austérité. D'abord pacifique, le rassemblement s'est terminé par des affrontements.

Après deux heures de marche, la manifestation a dégénéré. En tout, six personnes ont été arrêtées, dont cinq pour des actes criminels. Le Service de police de la Ville de Montréal n'était pas en mesure de donner davantage de détails, hier soir.

Au moins deux personnes ont été blessées. Un quinquagénaire à vélo a été chargé par des policiers et a été projeté au sol. Un passant a aussi été

blessé à la tête par des projectiles, selon le SPVM. Les deux hommes ont été transportés à l'hôpital pour des blessures mineures.

Manifestation illégale

Aucun itinéraire n'avait été divulgué et la manifestation a été déclarée illégale avant même que le cortège ne se mette en branle, au parc Émilie-Gamelin. Les manifestants ont pu marcher sans problème jusqu'à ce qu'ils se mettent à zigzaguer entre les voitures devant le Palais des congrès puis dans le Quartier des spectacles.

C'est à ce moment que les policiers ont ordonné à la foule de se disperser.

La suite du printemps érable

La manifestation était organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Selon

l'Association, 60 000 étudiants avaient voté des mandats de grève.

Plusieurs organismes communautaires ont participé à la marche. Anarchopanda est même sorti de son hibernation pour l'occasion. Guillaume Loisel-Boudreau, du Comité logement Rosemont, avait amené sa fille âgée de 1 an, Scarlett, qui avait revêtu un costume de petit panda. «C'est aussi pour elle qu'on manifeste. Les mesures d'austérité touchent aussi nos enfants», a-t-il dit.

Justin Arcand, porte-parole de l'ASSÉ, a expliqué que cette manifestation s'inscrivait dans la continuité du printemps érable, dans la mesure où la hausse des droits de scolarité de 2012 était une mesure d'austérité.

Les Fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec (FEUQ et FECQ) n'étaient pas présentes.

1000\$	100\$	500\$	1000\$
16,03\$	1,60\$	8,01\$	16,03\$

Si votre solde quotidien moyen est de :
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemples de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le cadre de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance approuvée sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du débiteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offre en vigueur du lundi 31 mars au dimanche 6 avril 2014. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. *Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. **Brault & Martineau débiteur de votre achat, un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. ***Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. Le voyage aura lieu du samedi 22 novembre au samedi 29 novembre 2014. Règlements et détails en magasin.



Brault & Martineau
Pour le meilleur et pour le prix

On paie pour vous les taxes et le voyage!

NOUS PAYONS LA
TPS
ET LA
TVQ ^{††}

sur les meubles[†], matelas[†], accessoires de décoration[†], électroménagers[†] et appareils électroniques[†]



GAGNEZ L'UN DES**
50
VOYAGES
AU MEXIQUE

Pour 2 personnes à l'hôtel Azul Fives de Playa del Carmen en formule tout inclus

VALEUR EN PRIX DE **165 000\$**

AZUL FIVES **Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. Le voyage aura lieu du samedi 22 novembre au samedi 29 novembre 2014. Règlements et détails en magasin.

FRIGIDAIRE

20 795\$ /24 mois
499\$
Réfrigérateur

14 545\$ /24 mois
349\$
Lave-vaisselle

22 885\$ /24 mois
549\$
Cuisinière

Réfrigérateur de 18,2 pi³
2 tablettes ajustables en verre pleine largeur, 2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée, bac à charcuterie
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 5,3 pi³, 2 éléments de 9 po, 2 éléments de 6 po
Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle
Capacité de 14 couverts, 3 programmes, broyeur d'aliments, mise en marche différée
Livraison, ramassage et service gratuits

MAYTAG **he**

Laveuse de 4,4 pi³ C.E.I.
11 programmes, essorage de 800 tr/min, 5 réglages de température, cuve en acier inoxydable, cycle PowerWash[®], Energy Star[®]

Sécheuse de 7 pi³
12 programmes, 4 réglages de température, séchage par capteur
Livraison, ramassage et service gratuits

Amana **he**

Laveuse frontale de 4 pi³ C.E.I.
6 programmes, 3 réglages de température, essorage de 1100 tr/min, Energy Star[®]

Sécheuse de 6,7 pi³
6 programmes, 4 réglages de température
Livraison, ramassage et service gratuits

LG **he**

Laveuse frontale de 4,1 pi³ C.E.I.
9 programmes, essorage de 1200 tr/min, True Balance[®], LoDecibel[®], couleur acier graphite, cycle vapeur, Energy Star[®]

Sécheuse de 7,3 pi³
9 programmes, 10 options, 5 réglages de température, signal de fin de cycle, éclairage du tambour, cycle vapeur
Livraison, ramassage et service gratuits

VAPEUR

27 755\$ /36 mois
999\$
L'ensemble

21 985\$ /50 mois
1099\$
L'ensemble

33 985\$ /50 mois
1699\$
L'ensemble

Piédastaux 219\$ ch.

Piédastaux 5,38\$/mois ou 269\$ ch.

SAMSUNG

29 985\$ /50 mois
1499\$
Réfrigérateur

11 985\$ /50 mois
599\$
Lave-vaisselle

17 985\$ /50 mois
899\$
Cuisinière

Réfrigérateur de 17,8 pi³
Système Twin Cooling[®] avec affichage DEL, machine à glace automatique, commande d'humidité, 2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée, congélateur à tiroir dans le bas, Energy Star[®]
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 5,9 pi³, élément de four dissimulé, nettoyage par vapeur Steam Quick[®], cuisson intelligente, zone réchaud
Aussi disponible en blanc
Voir prix en magasin
Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle
Capacité de 14 couverts, 4 programmes, cuve en acier inoxydable, capteur anti-fuite, Energy Star[®]
Aussi disponible en blanc
Voir prix en magasin
Livraison, ramassage et service gratuits

nous payons la tps et la tvq!

FRIGIDAIRE GALLERY

19 985\$ /50 mois
999\$
Four encastrable de 27 po à convection autonettoyant

FRIGIDAIRE GALLERY

15 985\$ /50 mois
799\$
Plaque de cuisson électrique de 30 po

broil-mate

7 755\$ /36 mois
279\$
Barbecue de 40 000 BTU

Four de 3,5 pi³ à convection
Four de 3,5 pi³ à convection, porte de côté réversible
Aussi disponible en blanc
Livraison et service gratuits

Surface en vitrocéramique noire, 4 éléments de cuisson, 2 éléments de 6 po, 1 élément double de 6/9 po et 1 élément de 12 po, indicateur de surface chaude
Livraison et service gratuits

Surface totale de cuisson de 644 po², 4 brûleurs en acier inoxydable, grilles de cuisson en fonte émaillée
Livraison gratuite

nous payons la tps et la tvq!

50 versements sans intérêt*
sur les électroménagers[†]

Payez jusqu'à

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

Des couteaux et des promesses



RIMA
ELKOURI
CHRONIQUE

C'était un soir de semaine, à l'heure du souper. «Maman, il y a quelqu'un à la porte...»

Sans doute un candidat qui fait son porte-à-porte pour vendre sa salade, me suis-je dit. Ou un témoin de Jéhovah? Il me semble que ça fait un moment...

J'avais tort. L'homme qui était devant moi n'avait rien à vendre. Ni salade ni dieux. Aspirant candidat du Parti nul, il devait récolter 100 signatures pour sa mise en candidature.

Il n'avait ni promesse ni programme. Il ne demandait pas que je vote pour lui. Ce qui l'intéressait, c'était d'offrir la possibilité d'une case à l'électeur qui ne voudrait en cocher aucune. Une case pour exprimer son insatisfaction à l'égard du système électoral. Bref, une case pour les sans-case qui trouvent la campagne électorale si pénible qu'ils ont juste envie de cocher «aucune de ces réponses». Il me semble qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux.

■■■

«Qu'est-ce qu'il voulait, le monsieur?», a demandé mon fils de 7 ans. J'ai eu du mal à lui expliquer ce parti qui n'en est pas un et ce candidat qui voulait donner son nom à une case plutôt qu'à une cause. De façon absurde, je venais de souhaiter «bonne chance» à un gars qui ne veut surtout pas être élu. «Comment ça, il ne veut pas être élu?», a demandé fiston, l'air confus. «Qu'est-ce qu'il veut alors?»

J'ai pensé que si le Parti nul était un couteau, ce ne

serait pas un couteau comme ceux que l'on voit voler bien bas en campagne électorale. Il ressemblerait plutôt au couteau du philosophe Lichtenberg. «Un couteau sans lame auquel ne manque que le manche.»

Avant que ce candidat ne sonne à ma porte, j'avais entendu parler du Parti nul grâce à leur ex-candidat-vedette Anarchopanda, alias Julien Villeneuve. Ce prof de philo devenu célèbre durant la grève étudiante de 2012 s'est porté candidat du Parti nul en s'assurant de ne rien promettre. On peut dire qu'il a tenu ses promesses et même plus encore, car une semaine plus tard, il a retiré sa can-

Si le vote blanc était mesuré, comme cela se fait ailleurs dans le monde, on réaliserait peut-être que, devant une démocratie qui trahit ses promesses, on confond indifférence et «bris de confiance».

didature. Il craignait qu'on vote pour lui, alors que l'idée était plutôt de permettre à l'électeur de ne voter pour personne.

Au moment d'annoncer sa candidature, le célèbre panda a écrit ceci sur sa page Facebook: «Je n'ai pas de plateforme, pas de slogan, pas de belles pancartes, je ne serre pas de mains, je n'embrasse pas de bébés, je ne prends pas de selfies disgracieux, à vrai dire, je n'ai même pas de personnalité électorale, mon identité ne change absolument rien, car vous savez que je ne serai

jamais élu-e et que, même élu-e, je ne ferais absolument rien. Je ne suis qu'un emplacement sur votre bulletin de vote qui signifie NON MERCI.»

■■■

En regardant les deux principaux partis se jeter de la boue en cette fin de campagne qui passera peut-être à l'histoire comme étant l'une des plus sales, combien d'électeurs sont tentés d'éponger leur désespoir sur ce «NON MERCI»? Combien se sentent orphelins en regardant les choix réels qui s'offrent à eux? Parmi les formations susceptibles de former le gouvernement, vous avez, d'un côté, un parti autrefois social-démocrate qui verse dans le populisme de droite et sur lequel planent des soupçons de corruption. De l'autre, un parti de centre droit qui a tout fait pour éviter qu'il y ait une commission d'enquête et sur lequel planent les mêmes soupçons. Ça promet.

Devant ce triste dilemme et à défaut d'un mode de scrutin proportionnel qui donnerait de meilleures chances aux petits partis, combien sont à ce point dégoûtés par la politique qu'ils ne veulent même plus voter? Et si, malgré tout, ils croient à la valeur du vote démocratique, que peuvent-ils faire pour exprimer leur ras-le-bol?

Avec son parti qui n'en est pas un, le Parti nul illustre ce ras-le-bol par l'absurde. Il rappelle l'urgence de s'y attarder. On tient pour acquis que les gens qui ne vont pas voter sont des décrocheurs politiques



Il n'y a pas si longtemps, le ministre Bernard Drainville se disait très préoccupé par le «dégoût» et le «mépris» que bien des citoyens ressentent envers tout ce qui touche de près ou de loin nos institutions démocratiques.

PHOTO YAN DOUBLET, ARCHIVES LE SOLEIL

apathiques. On présume que les absents ont toujours tort. Vous n'avez pas voté? Eh! bien, taisez-vous maintenant. Interdit de chialer jusqu'aux prochaines élections...

Le fait est que le taux de participation ne nous dit rien sur les motivations des abstentionnistes. Si le vote blanc était mesuré, comme cela se fait ailleurs dans le monde, on réaliserait peut-être que, devant une démocratie qui trahit ses promesses, on confond indifférence et «bris de confiance».

■■■

Il n'y a pas si longtemps, le ministre Bernard Drainville se disait très préoccupé par ce «bris de confiance». Préoccupé par le «dégoût» et le «mépris» – ce sont les mots qu'il a employés – que bien des citoyens ressentent envers tout ce qui touche de près ou de loin nos institutions démocratiques.

Comment rétablir le lien de confiance? En instaurant des élections à date fixe, a dit le ministre dans un plaidoyer solennel. Car en démocratie, il n'y a pas de rendez-vous plus

important qu'une élection, a-t-il rappelé. «Les élections appartiennent à la population. Leurs dates doivent servir l'intérêt démocratique, pas l'intérêt du parti au pouvoir. En fixant une date d'élection, on fait disparaître la stratégie partisane de la date électorale. Fini les déclenchements en fonction des sondages. Fini les déclenchements en fonction des commissions d'enquête.»

Tel qu'on l'a promis en campagne électorale, une loi en ce sens a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en juin 2013. Fini alors ces histoires qui minent le lien de confiance avec les citoyens? Fini cette idée de dépenser 80 millions pour une campagne électorale sans raison valable? Oui, oui. C'est fini, c'est promis! Jusqu'à la prochaine fois...

Il y a des couteaux sans lame auxquels ne manque que le manche. Il y a aussi des promesses sans engagement auxquelles ne manque que le principe.



Pour joindre notre chroniqueuse: relkouri@lapresse.ca

RESERVA
UNE NOUVELLE INITIATIVE DE TUANGO

OBTENEZ JUSQU'À **30% DE RABAIS**
SUR VOS RÉSERVATIONS DANS
LES MEILLEURS RESTOS

Gratuit. En ligne. Aucun coupon requis!

CONCOURS

RÉSERVEZ D'ICI LE 30 AVRIL ET COUREZ
LA CHANCE DE GAGNER VOTRE SOUPER.
(jusqu'à 150\$ par repas)

reserva.ca

tuango

ACTUALITÉS

FEMME ABATTUE À LACHINE

La victime était recherchée par la police américaine

EXCLUSIF

DAVID SANTERRE

C'est l'une des fugitives les plus recherchées aux États-Unis depuis six ans, une trafiquante de drogue nommée Elizabeth Barrer, qui a apparemment été assassinée dans un cul-de-sac glauque de l'arrondissement de Lachine, le 19 mars dernier.

Vers 22h10 ce soir-là, la femme de 32 ans était assise dans un Nissan Rogue garé sur l'avenue Pacifique, un petit bout de rue bruyant adossé à l'autoroute 20.

Elizabeth Barrer a été abattue de plus d'une balle à la tête, dans le véhicule. Les résidents du secteur n'étaient pas certains si le claquement entendu était celui d'une arme ou d'un véhicule lourd. Une résidente a toutefois vu la femme s'affaisser dans le véhicule et un homme à la tête couverte d'un capuchon fuir en direction de l'A20.

Le meurtre a longuement laissé perplexes les enquêteurs de la division des crimes majeurs de la police de Montréal. Rares sont les femmes à tomber sous les balles d'un tueur visiblement professionnel, à la manière des gangsters.

Il a fallu aux limiers plus d'une semaine pour identifier la victime. Premièrement, le véhicule était loué sous une identité qui n'était pas celle de la femme. Puis, les pièces d'identité retrouvées sur le corps étaient fausses, ce qui a mené les enquêteurs sur une fausse piste.

Croyant avoir déjà intercepté cette femme auparavant – elle se serait identifiée comme résidente de Toronto – la police de Montréal a demandé l'assistance de ses homologues de la Ville reine. Personne à Toronto ne la connaissait.

Ce n'est que cette semaine qu'Elizabeth Barrer a finalement été identifiée.

En cavale depuis 2007

Elle serait une trafiquante de drogue de haut niveau au sud de la frontière, où elle était recherchée depuis 2007.

La femme a même figuré sur la liste des fugitifs activement recherchés sur le site web America's Most Wanted qui la considérait comme une « queenpin » du trafic de stupéfiants.

Sur le site internet, le US Marshalls Service avait diffusé une photo de la jeune femme et précisé qu'elle était recherchée pour avoir blanchi l'argent de la vente de drogue achetée à la frontière canado-américaine et en Ukraine.

D'ailleurs, selon une femme qui l'a côtoyée lors de ses années d'étude, Elizabeth Barrer était originaire de l'Europe de l'Est et parlait le russe.

C'est une enquête émanant d'un tout petit corps policier, celui du



PHOTO FOURNIE PAR LA POLICE

Elizabeth Barrer a été retrouvée morte à Lachine. Les enquêteurs croient que c'est un professionnel qui l'a abattue.

comté de Spotsylvania, au sud de Washington, en Virginie, qui a mis les activités de Barrer au jour en 2007.

Barrer et ses complices, qui ont été accusés et condamnés à de longues peines d'emprisonnement en Virginie, utilisaient notamment le réseau social MySpace, populaire à l'époque, pour discuter de la planification de leurs activités de distribution de centaines de kilos de marijuana emballée dans des sacs d'aspirateurs, rapportait alors un média local.

Les enquêteurs de Spotsylvania, qui croyaient d'abord avoir affaire à un petit réseau de revendeurs locaux, ont fini par enquêter à New York, Philadelphie et Myrtle Beach pour découvrir un important réseau de trafiquants sévissant partout sur la côte est américaine.

Elizabeth Barrer était passible d'une peine de prison à vie, si elle était arrêtée et accusée.

La police de Montréal dit ignorer ce qu'elle faisait à Montréal. S'y cachait-elle des autorités américaines depuis un certain temps? Y prévoyait-elle une importante transaction de drogue? Son meurtre est-il lié aux crimes qui lui étaient reprochés aux États-Unis?

La police américaine est aussi avare de commentaires.

« Je peux confirmer que la victime de Montréal est la même personne, visée par notre enquête de 2007. Mais je ne peux en dire plus puisque notre service, le US Marshalls Service et la police canadienne sont activement impliqués dans l'enquête, étant donné ce nouveau développement. C'est une enquête internationale », indique le capitaine Jeffery Pearce, de la police du comté de Spotsylvania.

Guy Turcotte La cause de retour devant la cour

La cause de Guy Turcotte est de retour à l'agenda, demain, à Saint-Jérôme. Il s'agira de fixer une date. Et comme la dernière fois, M. Turcotte n'y sera pas. C'est ce que le procureur de la Couronne René Verret a confirmé, hier. Ce dernier a accepté que M. Turcotte ne soit pas conduit au palais de justice. L'ex-cardiologue est détenu à l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel. Il avait été réincarcéré en novembre dernier, après que la Cour d'appel eut ordonné qu'il soit de nouveau jugé pour le meurtre de ses enfants. L'homme de 42 ans s'était alors tourné vers la Cour suprême, mais celle-ci a annoncé récemment qu'elle refusait d'entendre sa cause. Le nouveau procès de M. Turcotte n'aura vraisemblablement

pas lieu avant le printemps 2015 et pourrait même se dérouler plus tard. Lors de la dernière audience, en janvier dernier, le juge Marc David avait signalé que le rôle de l'automne était déjà rempli. M. Turcotte a été représenté jusqu'ici par les frères Pierre et Guy Poupard. M. Turcotte a poignardé ses deux enfants à mort le 21 février 2009. Il avait avalé du lave-glace pour se suicider. Le drame est survenu alors qu'il était en voie de se séparer de sa conjointe, Isabelle Gaston, la mère des enfants. Au terme de son procès, en 2011, M. Turcotte avait été déclaré non criminellement responsable de la mort de ses enfants. En décembre 2012, il avait recouvré sa liberté. — Christiane Desjardins

Mort d'un homme aux mains du SPVM Le dossier soumis au procureur

Le sort des policiers montréalais qui sont intervenus auprès de Donald Ménard avant son décès, le 11 novembre dernier, est maintenant entre les mains de la justice. La Sûreté du Québec a terminé son enquête, et les proches de l'homme qui souffrait de problèmes psychiatriques sont impatients d'être enfin éclairés sur les circonstances de sa mort. Vers 17 h 30 ce soir-là, policiers et ambulanciers ont été appelés dans une maison de chambres de la rue Saint-André, angle Ontario. Une femme venait d'y subir un malaise. À l'arrivée des secours, Donald Ménard aurait foncé sur les deux policiers pour sortir de la chambre. Deux autres policiers sont arrivés et une bagarre a éclaté

entre le costaud pesant 100 kg et les quatre agents. Celui-ci était si déchaîné, selon la version policière, qu'il a cassé plusieurs dents à un agent qui a dû être hospitalisé. Pour le maîtriser, les policiers auraient utilisé du gaz poivre et leurs bâtons téléscopiques. Dans les instants suivant l'intervention, le SPVM a affirmé qu'un pistolet électrique avait été utilisé. Selon une source près du dossier, le taser n'aurait pas fonctionné. Cela n'exclut pas qu'il ait pu être utilisé, mais son rôle dans le décès de l'homme de 41 ans reste improbable. L'affaire étant très délicate, aucune des parties impliquées n'a voulu donner le moindre indice sur les conclusions de l'enquête. — David Santerre

LA DIVERSITÉ AVANT TOUTE CHOSE

UN FLEUVE DE VITAMINES

Eu égard aux tourbillons de molécules de ginseng, gelée royale, algues marines, germe de blé, bio-flavonoïdes d'agrumes, etc. et un fleuve de vitamines et minéraux qui le composent, Phytobec vous expose sa diversité et ne peut être comparé à aucun autre produit. Aucune comparaison possible.

Un produit de santé naturelle avec ses 40 ingrédients complète votre nutrition et vous garde en santé.

DE LA DIVERSITÉ

avant toute chose. Voilà un type d'alimentation logique!

Aborder la question comme ça, c'est plein de

bon sens et c'est dans cet esprit que les fabricants de la formule Phytobec ont mis en valeur une capsule aux composantes variées. Oui, quarante ingrédients bien choisis, à doses contrôlées, pour parvenir à vous aider efficacement en cernant les besoins cachés de votre organisme.

PRENEZ-VOUS EN CHARGE

OUI, avec Phytobec et ses dix anti-oxydants, vous commencerez votre journée du bon pied.



Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières
819 378-7777

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades,
St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, suite 100, rte du Président-Kennedy,
Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade,
Beauport
418-667-0070

Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
1 877 511-3368
1 877 833-5933

Santé en Direct - Nouveau
Lignes ouvertes avec Johanne Verdon sur les ondes de CIRA 91.3 FM le samedi de 8h à 10h et le lundi de 14h30 à 16h30, sur les ondes de CJLV 1570AM le samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion, le mercredi de 11h à 12h.
450 951-8006 / 1 855 951-8006



ACTUALITÉS

2700 postes supprimés en cinq ans

Opération minceur inédite à Montréal

KARIM BENESEAIEH

Aux prises avec une masse salariale en explosion depuis 10 ans, qui accapare plus de 52 % de ses revenus, la Ville de Montréal aura droit à un remède de cheval. L'administration Coderre a annoncé hier la suppression d'un poste sur 10 d'ici cinq ans, soit 2700 postes, une opération d'une ampleur inédite qui pourrait engendrer des économies annuelles de près de 240 millions.

En point de presse à l'hôtel de ville, le maire Denis Coderre a expliqué que ce plan lui permettrait de « reprendre le contrôle des ressources humaines de la Ville [et de] freiner la croissance démesurée qu'on a connue au cours des 10 dernières années ».

À titre de comparaison, les deux dernières grandes opérations de rationalisation depuis 2006 visaient chaque fois la suppression d'un millier de postes. Elles ont eu des résultats mitigés, puisque le nombre global d'employés n'a cessé d'augmenter.

Cette fois, pour contrer la tendance, on ne remplacera qu'un poste laissé vacant sur deux par un départ à la retraite ou pour tout « autre motif » d'ici 2018, et ce, chez tous les groupes à l'exception des policiers et des pompiers. La Ville prévoit que 2260 cols bleus, cols blancs, cadres et professionnels jouiront de la retraite d'ici 2018.

On s'attend par ailleurs à ce que 2150 autres personnes s'en aillent pour d'autres motifs.

« Ça ne peut plus continuer comme ça, a dit le maire. On ne peut plus laisser les effectifs de la Ville croître suite à la prise de décisions en silo. L'improvisation, c'est fini. »

Sécurité publique

Même les pompiers et les policiers, seuls groupes d'employés à avoir été épargnés par les compressions dans le budget 2014, devront subir une « révision des processus des services de la sécurité publique et une rationalisation du personnel en conséquence ».

Ce « plan quinquennal de la main-d'œuvre 2014-2018 » prévoit en outre l'embauche de



« Ça ne peut plus continuer comme ça. On ne peut plus laisser les effectifs de la Ville croître suite à la prise de décisions en silo. L'improvisation, c'est fini », a dit Denis Coderre hier.

100 personnes par année « pour répondre aux priorités de la Ville ». Il touchera tant les services centraux que les arrondissements. Ceux-ci, de qui relèvent 30 % des effectifs, seront toutefois libres de s'y soustraire.

« C'est un projet non seulement ambitieux, mais réaliste et nécessaire pour sortir Montréal de l'impasse financière »,

« Ce qu'on nous annonce, c'est 10 années de bonheur pour le secteur privé. » — Richard Bergeron, chef de l'opposition

estime le maire Coderre, qui espère convaincre les arrondissements de se rallier à son plan.

Il a tenu à rassurer les employés de la Ville, qu'il a décrits comme « excessivement compétents ». « Ces mesures ne sont pas dirigées contre vous, nous ne procédons pas à des coupures sauvages ni à des mises à pied massives. Tout cela va se faire dans le respect des conventions collectives. »

L'objectif principal de l'administration Coderre est d'utiliser les économies générées, soit 240 millions par année, pour hausser les investissements

dans les infrastructures, bâtiments et équipements de toutes sortes. Alors que les besoins sont évalués à 2,1 milliards par an, on prévoit n'y consacrer que 1,3 milliard. Ce fossé annuel de 800 millions, on veut essentiellement le combler graduellement d'ici 2024 en augmentant la proportion payée comptant des immobilisations, qui passe-

rait de 80 millions cette année à 800 millions dans 10 ans.

« Coup de matraque »

Pour le chef de l'opposition, Richard Bergeron, ce plan de rationalisation est un « formidable coup de matraque » qui sape l'autonomie des arrondissements.

Il en a dénoncé à peu près tous les aspects, à commencer par son effet le plus pernicieux : en combinant suppression de postes et augmentation des chantiers, on ouvre nécessairement la porte à un recours accru au secteur privé.

« C'est cela qui nous a conduits à la crise extraordinaire dont nous sortons à peine, a déclaré le chef de Projet Montréal en point de presse cet après-midi. Ce qu'on nous annonce, c'est 10 années de bonheur pour le secteur privé. Cette réforme ne nous plaît absolument pas et ne devrait pas plaire aux Montréalais. »

Pour le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, cette annonce du maire Coderre « sent l'improvisation » et est basée sur « une analyse biaisée et incomplète ». Il rappelle qu'il n'en a jamais été question à la première table des 19 maires d'arrondissement, en janvier dernier.

Richard Bergeron convient qu'il est possible de réaliser des économies au sein de l'appareil municipal, mais, dit-il, pas là où l'indique le maire. Selon lui, il y aurait ainsi 563 cadres de trop à la Ville, une économie potentielle de 95 millions par année. Le salaire des policiers a par ailleurs explosé de 57 % depuis 2009, ce qui explique une bonne partie de la hausse de la masse salariale globale à la Ville.

L'UPAC saisie d'un dossier de falsification des extras

KATHLEEN LÉVESQUE

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a été saisie du dossier de falsification des extras pour des travaux gérés par la firme de génie-conseil BPR à Saint-Gilles-de-Lotbinière.

Le ministère des Affaires municipales a confirmé hier à La Presse avoir alerté l'UPAC à la suite des audiences du conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs tenues en début de semaine. Selon la preuve exposée par le syndic de l'Ordre, le MAMROT ainsi que le ministère des Transports ont été floués de quelque 200 000 \$ lors de travaux de construction des réseaux d'eau et d'égouts de Saint-Gilles-de-Lotbinière, entre 2004 et 2007.

Le témoignage des trois ingénieurs fautifs démontre que ce stratagème relève d'une « culture » d'entreprise et même, d'une « pratique courante dans l'industrie ». C'est dire que BPR aurait pu falsifier des extras pour d'autres projets dans d'autres municipalités.

Du coup, « Le MAMROT prendra les mesures nécessaires auprès de la municipalité concernée », a indiqué la porte-parole du ministère, Caroline St-Pierre.

« Comme élus, on n'a rien à se reprocher. On ne savait pas et on ne pouvait même pas imaginer que ça fonctionnait de même chez BPR. » — Robert Samson, maire de Saint-Gilles-de-Lotbinière

De son côté, le MTQ analyse aussi la possibilité d'aller en justice pour récupérer les sommes payées en trop. Rien n'indique toutefois qui, de BPR ou de la municipalité de Saint-Gilles, sera visé par ces éventuelles démarches.

Pour l'avocat de BPR (Tetra Tech), M^e François Morin, qui représentait les trois ingénieurs coupables, il semble clair que Saint-Gilles a une responsabilité centrale dans le dossier. Dans sa plaidoirie devant le conseil de discipline qui doit décider des sanctions à imposer aux ingénieurs, M^e Morin a argué qu'un client, en l'occurrence Saint-Gilles, qui « laisse agir, c'est qu'il approuve » les gestes. Selon cette logique, si la municipalité savait ce qui se passait dans les bureaux de BPR, « ce n'est donc pas de la falsification », mais plutôt des « raccourcis administratifs ».

Le maire étonné

Joint à sa sortie de l'hôtel de ville, le maire de Saint-Gilles, Robert Samson, s'est dit étonné par la tournure d'un projet si important pour sa communauté. « Comme élus, on n'a rien à se reprocher. On ne savait pas et on ne pouvait même pas imaginer que ça fonctionnait de même chez BPR », a-t-il affirmé.

M. Samson a expliqué qu'un comité de vigilance avait suivi le projet pas à pas et avait rarement accepté les extras réclamés. « Ils frappaient un mur, a relaté M. Samson. On s'attendait à ce que BPR fasse tout pour aller chercher de l'argent, mais il n'était pas question de voler personne. »

Comme une majorité de municipalités au Québec, Saint-Gilles n'a pas d'ingénieurs à son service qui puissent servir de rempart. La situation révélée par l'enquête du syndic laisse le maire perplexe pour la suite des choses. « Qu'est-ce qu'on va faire quand on va avoir besoin de conseils d'ingénieurs si c'est la même chose dans toute l'industrie? », laisse-t-il tomber.

L'avocat du syndic de l'Ordre des ingénieurs, M^e Jacques Prévost, a réclamé du conseil de discipline une radiation d'un an, 2 et 4 ans selon la responsabilité des ingénieurs. Il a également demandé que les coupables assument les frais d'expertise en juricomptabilité (200 000 \$). La défense a plutôt recommandé des amendes et une suspension de deux semaines pour l'ingénieur chargée du projet.

La cause a été mise en délibéré.

INFRASTRUCTURES

Laval aurait perçu des sommes illégalement

KATHLEEN LÉVESQUE

Sous le règne de l'ancien maire Gilles Vaillancourt, la Ville de Laval percevait illégalement des sommes de promoteurs immobiliers afin de couvrir le coût d'infrastructures non encore construites. Ce stratagème a débuté en 2006 et s'est poursuivi jusqu'en 2013 alors que la municipalité était sous tutelle gouvernementale.

La découverte, la semaine dernière, de cette « pratique irrégulière », a immédiatement provoqué un branle-bas de combat au sein de l'administration lavalloise, a expliqué hier le maire Marc Demers, en conférence de presse. Il s'agissait d'abord et avant de mettre fin à cette façon de faire

« nébuleuse ». « Il faut que ça cesse », a-t-il affirmé lançant ainsi un message à tous les entrepreneurs qui brassent des affaires avec la Ville.

Y a-t-il eu malversation? Prudent, M. Demers s'est borné à dire que « les faits sont sombres, mais non équivoques ». Quelques minutes plus tôt, il disait avoir retrouvé ses « instincts d'enquêteur » devant un dossier « tout à fait illégal ».

Les doutes de l'administration Demers sont suffisamment importants pour mandater le Bureau de la protection de l'intégrité et de l'éthique municipale afin de faire enquête. Le Bureau verra à contacter l'Unité permanente anticorruption (UPAC) s'il y a des éléments du dossier qui sont de nature criminelle.

Rappelons que dans le dossier Honorer qui a mené à l'arrestation et la mise en accusation de Gilles Vaillancourt et de 36 autres personnes, l'UPAC continue à creuser le volet immobilier de l'enquête. « Il appartient à l'UPAC de décider de son intérêt pour le dossier », a précisé M. Demers.

4,8 millions

Par ailleurs, Laval a interpellé le ministère des Affaires municipales afin de déterminer les mesures à prendre pour corriger la situation. Les coffres lavallois contiennent 4,8 millions versés par des promoteurs sans qu'il y ait eu de directive ou de protocole administratif pour encadrer la perception de ces sommes non plus qu'un règlement d'emprunt

pour payer le coût des rues, des trottoirs, des réseaux d'eau et d'égouts. Le versement de 14 millions était prévu, a précisé le directeur général Serge Lamontagne.

La vérificatrice générale sera également mise à contribution pour faire la lumière dans ce dossier. Par exemple, La Ville ignore quels étaient les critères établissant la contribution réclamée aux promoteurs (pourcentage du projet, le nombre de kilomètres d'infrastructures ou entente particulière?).

Le maire Demers a refusé hier d'identifier des projets immobiliers visés par cette pratique. Le controversé Commodore ne fait toutefois pas partie de la liste, a-t-il précisé.

Résultats des tirages du : 2014-04-03

Lotto-D 6 2 1 6 2 5 6 2

Sprint

2 7 8 8 A

banco

Lots bonis : du 2 au 10 avril 2014

07 08 09 11 18 25 26 32 45 46
48 52 55 56 58 60 61 66 68 70

Astros

Jour - Mois - Année - Signe

18 MAI 56 LION

Quintessence

3 004
4 3286

Triplex

03 06
25 30 37

Extra

6893057

banco en boni

Du 2 au 10 avril, lot 50 % plus gros*. Aujourd'hui, la mise 4 est en boni.

* Pour une sélection gagnante correspondant à la mise en boni du jour.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

PROMOTION

M

GENÈVE BOVIN ROUSSY

LE RÉGNE D'ERIC BRUNEAU

XY

CONSULTEZ NOTRE VERSION EN LIGNE SUR LAPRESSE.CA/KIOSQUE

Deux canonisations québécoises

MATHIEU PERREAULT

Le pape François a annoncé hier que M^{gr} François de Laval, premier évêque de Nouvelle-France, et l'ursuline Marie de l'Incarnation, fondatrice de la première école pour filles à Québec, étaient désormais des saints. Ces nouvelles canonisations, en vertu d'un processus rare et controversé, portent à 14 le nombre de saints canadiens. Nos explications.

Pas besoin de miracle

«Le pape François brade-t-il la sainteté?» C'est la question que posait il y a deux semaines l'hebdomadaire chrétien français *La vie*. Les deux nouvelles canonisations canadiennes ont suivi un processus rare, où le pape a levé la nécessité d'enquêter sur deux miracles comme pour les autres saints.

«Il y a trois manières de canoniser», explique Philippe Vaillancourt, responsable du site québécois d'information religieuse Crayon et Goupillon. «Il y a les martyrs. Il y a une enquête sur deux miracles. Et il y a des cas rarissimes, la canonisation équipollente, où le pape décide seul de canoniser quelqu'un. Jean-Paul II l'avait fait trois fois en 28 ans, Benoît XVI, une seule fois en huit ans. En un an, François l'a fait six fois.»

Marie de l'Incarnation

Marie de l'Incarnation est la fondatrice de la première école pour filles en Nouvelle-France, il y a 375 ans cette année. Elle s'est sentie appelée par cette mission après une vie déjà bien remplie: mère et veuve à 19 ans, elle est entrée dans un cloître des ursulines à Tours après avoir élevé son fils, à l'âge de 32 ans. Elle a décidé d'aller éduquer les jeunes filles en Nouvelle-France, où elle est arrivée en 1639. Les jésuites y enseignaient déjà aux garçons. À sa mort, en 1672, l'école des ursulines, qui existe toujours, comptait entre 50 et 100 élèves, bon an mal an.

François de Laval

François de Laval est le premier évêque de Québec et le fondateur de la paroisse Notre-Dame de Québec, la première en Nouvelle-France, qui célèbre son 350^e anniversaire cette année. «On peut dire qu'il est à l'origine de toutes les paroisses du Canada et des États-Unis», dit l'abbé Jacques Lemieux, vice-postulateur de sa cause de canonisation au Séminaire de Québec. Issu d'une grande famille française, les Montmorency, il a été éduqué par les jésuites en France. Avant sa nomination en 1658, il avait été pressenti pour le même rôle au Tonkin, l'actuel Vietnam. Le diocèse de Québec a été officiellement fondé en 1674. M^{gr} de Laval est mort en 1708 à l'âge de 85 ans.

LES SAINTS CANADIENS

- > Le père Isaac Jogues (1608-1646), canonisé en 1930
- > Le père Antoine Daniel (1600-1648), canonisé en 1930
- > Le père Jean de Brébeuf (1593-1649), canonisé en 1930
- > Le père Gabriel Lalemant (1610-1649), canonisé en 1930
- > Le père Charles Garnier (1606-1649), canonisé en 1930
- > Le père Noël Chabanel (1613-1649), canonisé en 1930
- > Le novice René Goupil (1608-1642), canonisé en 1930
- > Jean de la Lande (1607-1646), canonisé en 1930
- > Marguerite Bourgeoys (1620-1700), canonisée en 1982
- > Marguerite d'Youville (1701-1771), canonisée en 1990
- > Frère André (1845-1937), canonisé en 2010
- > Kateri Tekakwitha (1656-1680), canonisée en 2012

SOURCE: Diocèse d'Edmundston

Mieux protéger les victimes

Une charte proposée par le gouvernement Harper est bien accueillie

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La nouvelle Charte canadienne des droits des victimes, présentée hier par le gouvernement fédéral, a été bien reçue par des experts, groupes de pression et partis de l'opposition. Mais Ottawa devrait en faire plus, croient certains d'entre eux, qui espèrent convaincre le fédéral d'y apporter des changements.

Le projet de loi C-32, déposé hier à la Chambre des communes et annoncé par le premier ministre Stephen Harper et le ministre de la Justice Peter MacKay en banlieue de Toronto, contient cette Charte ainsi que des modifications à certaines lois, dont le Code criminel et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Il est le fruit d'une consultation pancanadienne.

Le document d'une soixantaine de pages prévoit une nouvelle définition de ce qu'est une «victime», à savoir: une personne qui a subi des dommages «matériels, corporels ou moraux» ou «des pertes économiques» à la suite d'une infraction. Il établit un processus de plaintes, qui devra être mis sur pied par tout organisme fédéral en lien avec le système de justice pénale. Il réitère aussi l'importance de tenir les victimes informées du cours des enquêtes ou du processus judiciaires et de protéger leur sécurité.

Le projet énonce ainsi qu'une photo récente du délinquant devra être fournie à la victime lorsqu'un délinquant sera libéré. Il permet à la Commission des libérations conditionnelles de limiter la possibilité du délinquant de résider près de chez sa victime

lors de sa libération. Il élargit la liberté d'expression des victimes en leur permettant d'inclure des dessins et des poèmes dans leur dénonciation pour exprimer le préjudice qu'elles ont subi. Il stipule même que le vieux principe selon lequel une personne ne peut témoigner contre son conjoint ne s'appliquera plus.

Pas de défaut majeur, mais des lacunes

«C'est difficile d'être contre, parce qu'il n'y a rien là-dedans qui me renverse au point que je voudrais refuser de l'envoyer en comité», a réagi la porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, la députée néo-démocrate Françoise Boivin.

Certaines lacunes ont néanmoins été évoquées. Les limites du processus de plaintes, qui n'est pas exécutoire et qui

ne s'applique qu'aux institutions fédérales, ont été mentionnées par des experts et groupes de pression. Certains ont aussi déploré le fait que la Charte et les changements proposés ne s'appliquent qu'aux institutions fédérales, et non pas aux instances provinciales, pourtant chargées de l'application de la loi et de l'administration de la justice. L'absence d'un organisme ayant la tâche de coordonner et d'évaluer l'efficacité des mesures en place, comme aux États-Unis, a aussi été soulignée.

«Il n'y a pas de leadership ou une initiative pour avoir quelque chose de coordonné à travers nos dix provinces, nos trois territoires et le fédéral. Et je trouve cela triste», a réagi Irvin Waller, professeur de criminologie à l'Université d'Ottawa.

Services sociaux et immigration Deux fraudeurs arrêtés à Montréal

L'Agence des services frontaliers du Canada a arrêté cette semaine deux consultants montréalais qui auraient aidé 367 familles libanaises à obtenir frauduleusement le statut de citoyen ou de résident permanent canadien afin de profiter des services sociaux d'ici sans y avoir réellement droit. Une grande

proportion des centaines de clients du duo auraient fait mine de résider au Canada pour jouir des services sociaux alors qu'ils habitaient en réalité au Moyen-Orient, selon ce qu'ont découvert les enquêteurs de l'Agence. Rafic Mansour, 66 ans, de Dollard-des-Ormeaux, et Meryem El Hassani, 51 ans, de Laval, ont

comparu au palais de justice de Montréal, hier, pour répondre à près d'une quarantaine de chefs d'accusation. Trois personnes ont déjà été condamnées à des amendes de 7000 à 20 000 \$, et certaines ont écopé de peines d'emprisonnement allant jusqu'à 70 jours.

— Vincent Larouche

toujours le bon vêtement

L'ÉQUIPEUR

MÉGASOLDE PRINTANIER

4 JOURS SEULEMENT

MAINTENANT EN COURS

JUSQU'AU LUNDI 7 AVRIL

TOUS^S LES HAUTS TOUT-ALLER DENVERHAYES POUR HOMMES

ACHETEZ-EN 1, ÉCONOMISEZ

25%

ACHETEZ-EN 2, ÉCONOMISEZ

30%

ACHETEZ-EN 3, ÉCONOMISEZ

40%

NOS PRIX COUR. 14,99–69,99

PRESQUE TOUS^S LES HAUTS TOUT-ALLER POUR FEMMES

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN À

50%

DE RABAIS*

* Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

NOS PRIX COUR. 12,99–49,99
Exception : hauts de sport Denver Hayes.

PANTALON SANS REPASSAGE DENVERHAYES POUR HOMMES

LIQUIDATION**

49⁹⁹

NOS PRIX COUR. 64,99–69,99
Modèles sélectionnés seulement.

TOUS^S LES CAPRIS TOUT-ALLER DENVERHAYES POUR FEMMES

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN À

50%

DE RABAIS*

* Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

NOTRE PRIX COUR. 39,99

TOUS^S LES JEANS DE COULEUR DENVERHAYES POUR HOMMES

24⁹⁹

TOUS^S LES PANTALONS DE SPORT 100 LAVAGES DE DENVERHAYES POUR FEMMES

19⁹⁹

NOTRE PRIX COUR. 39,99

TOUS^S LES JEANS DENVERHAYES POUR FEMMES

Nos prix cour. 29,99–59,99

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN À

60%

DE RABAIS*

* Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

TOUTES^S LES BOTTES ET CHAUSSURES DE RANDONNÉE WINDRIVER POUR HOMMES ET POUR FEMMES

25% DE RABAIS

POUR HOMMES, NOS PRIX COUR. 69,99–169,99
POUR FEMMES, NOS PRIX COUR. 79,99–129,99

DAKOTA PANTALON DE TRAVAIL EN TOILE À DEVANT SIMPLE OU DOUBLE ÉPAISSEUR POUR HOMMES

30% DE RABAIS

NOS PRIX COUR. 54,99–59,99
SOLDE 38,49–41,99

DAKOTA BOTTES DE TRAVAIL 529 DE 8 PO POUR HOMMES

30% DE RABAIS

Bout protecteur en aluminium, plaque en composite et protection contre les chocs électriques, de classe 1, homologués CSA.

NOTRE PRIX APRÈS SOLDE 149,99
SOLDE 119,99

DAKOTA BOTTILLONS DE RANDONNÉE INDUSTRIELS AVEC LA TECHNOLOGIE À PILIERS DE QUAD COMFORT® POUR HOMMES

LIQUIDATION** MAINTENANT

119⁹⁹

Bout protecteur en aluminium, plaque en composite et protection contre les chocs électriques, de classe 1, homologués CSA.

NOTRE PRIX INITIAL 169,99 ÉTAIT 139,99

* S'applique à nos articles à prix courant seulement. ** Les articles à prix de liquidation et les prix annoncés ne sont pas tous offerts dans tous les magasins. Le choix peut varier. † Sur notre prix cour./notre prix après solde. Le solde est en cours du 4 au 7 avril 2014 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Les franchisés peuvent vendre à moindre prix. Le prix, la sélection et la disponibilité des produits peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les prix courants indiqués sont ceux auxquels les articles étaient vendus dans les magasins L'Équipeur. Des erreurs de typographie, d'illustration et de prix sont possibles. Nous nous réservons le droit de corriger de telles erreurs. Pour trouver le magasin L'Équipeur le plus près, téléphonez sans frais au 1 866 807-1903 ou visitez notre site Web à l'equipeur.com. Le contenu des images mode de vie présentées dans cette annonce pourrait ne pas être offert.

MONDE

Les deux visages d'un même printemps



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

C'est en ouvrant les yeux, mercredi matin à Montréal, que Sally Zohney a appris la nouvelle. Trois bombes venaient d'exploser devant l'Université du Caire, tuant un policier et faisant plusieurs blessés.

Ces nouvelles explosions l'ont d'autant plus choquée qu'elle connaît bien cette université, où elle a étudié pendant quatre ans, en sciences politiques. Ça ne fait pas si longtemps, d'ailleurs, puisque la militante féministe a tout juste 28 ans.

La mauvaise nouvelle du mercredi lui a rappelé à quel point son pays, l'Égypte, s'enfonce progressivement dans la violence. «Avant, les attentats visaient les postes de police, des institutions gouvernementales. Maintenant, c'est l'université. On peut mourir chaque jour, on ne sait où, et on ne sait pourquoi!»

De passage à Montréal pour une conférence sur le «Printemps arabe» organisée par la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM, Sally Zohney a dressé un bilan sombre de son pays, trois ans et des poussières après la chute de Hosni Moubarak.

Fin mars, un tribunal de province a condamné à mort 529 personnes, soupçonnées d'appartenir à la confrérie des Frères musulmans, et accusées du meurtre... d'un seul policier. «Condamner plus de 500 personnes pour un même crime, c'est ridicule», s'offusque la jeune femme.

Cette condamnation massive a causé une vague d'indignation dans le monde. Les

procédures judiciaires ne sont pas toutes épuisées, les condamnés ne seront peut-être pas tous exécutés – mais ça en dit long sur l'état de la justice égyptienne, sous le règne de l'armée qui a renversé le président islamiste Mohamed Morsi, en juillet.

Huit mois plus tard, les prisons égyptiennes sont pleines de présumés Frères musulmans, mais aussi des contestataires de la première heure, ceux qui étaient descendus place Tahrir pour contester la dictature, un certain jour de janvier 2011.

Membre du mouvement féministe Badeya, Sally Zohney trouve que les femmes ont particulièrement écopé depuis trois ans. Il y a aujourd'hui moins de femmes au Parlement que sous Moubarak, leurs droits ont reculé et les partis politiques, pour l'essentiel, s'en fichent. En même temps, le recours au viol comme arme d'intimidation politique est devenu une pratique courante. Au point que des ONG, incluant la sienne, ont dû mettre sur pied des brigades de défense des femmes pour assurer leur protection dans les manifestations.

Sally Zohney fait partie de cette génération de jeunes qui sont descendus dans les rues en janvier 2011, dans l'espoir d'une nouvelle Égypte, fondée sur des principes d'égalité, de justice et de démocratie. «Rien de tout cela n'existe aujourd'hui. Les jeunes et les femmes sont exclus, nous vivons sous un régime militaire, avec de plus en plus de violence. On s'éloigne de plus en plus de notre rêve.» Et ce



PHOTO VIRGINIE NGUYEN HOANG, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les Égyptiens descendent dans les rues du Caire, le 25 janvier dernier, pour célébrer le troisième anniversaire du Printemps arabe. La vie des Égyptiens n'est pas nécessairement plus simple depuis la fin du régime Moubarak, mais un mouvement de réforme se remarque dans le monde arabe.

n'est pas la prochaine élection présidentielle, qui consacrerait le pouvoir du général Abdel Fattah al-Sissi, qui arrangera les choses...

Seul legs positif de la fièvre de 2011, selon elle: les femmes sont sorties de l'indifférence. Elles se battent pour participer à la vie politique.

Autrement dit, la révolution collective et institutionnelle a échoué. Mais des milliers d'Égyptiennes ont réussi leur propre révolution personnelle. Peu à peu, elles affirment leur présence. C'est peu. Mais ce n'est pas rien.



C'est un tout autre visage du Printemps arabe que m'a présenté mardi soir Mustapha Ben Jafaar, président de l'Assemblée constituante tunisienne qui a approuvé, fin janvier, la nouvelle Constitution du pays.

L'homme de 74 ans, de passage lui aussi à Montréal,

a été au cœur de l'exercice de haute voltige qui a permis de réconcilier des points de vue diamétralement opposés, dont ceux des laïques de gauche et ceux des islamistes, et d'aboutir à l'adoption de la nouvelle loi fondamentale du pays.

À un moment, tout a failli dérapé. Fin juillet 2013, l'assassinat du député Mohamed Brahmi a porté les tensions entre les islamistes, au pouvoir, et leurs opposants laïques, à leur comble. Mustapha Ben Jafaar a dû suspendre les travaux constitutionnels et s'est attelé à rétablir le dialogue entre les deux camps.

«Il aurait suffi d'une étincelle pour conduire à l'irréparable», se souvient-il. Il n'y a pas eu d'étincelle. Plutôt, une Constitution dont la seule évocation allume un grand sourire sur le visage de Mustapha Ben Jafaar. Droits inamovibles, respect de la liberté de conscience, parité entre les hommes et les femmes sur les

listes électorales. Grâce à quelques flous artistiques qui ont permis de réconcilier ce qui paraissait irréconciliable, cette Constitution a été avalisée par 200 voix sur 216. «Aujourd'hui, c'est la Constitution de tous les Tunisiens», se félicite M. Ben Jafaar.

Pourquoi ce dénouement en Tunisie, et un autre en Égypte? Mustapha Ben Jafaar croit que la différence tient dans les traditions politiques de son pays, souvent à l'avant-garde, politiquement et socialement. «Nous avons fondé les premiers syndicats et la première Ligue des droits de l'homme dans le monde arabe», énumère-t-il. La scolarisation des filles et des lois familiales relativement progressistes n'ont pas nui non plus à cette transition fructueuse.

Qui sait? Peu à peu, les Égyptiens y parviendront peut-être, eux aussi? Avec le temps. Et avec des femmes comme Sally Zohney pour veiller au grain...

LES RENCONTRES

LA PRESSE

VENDREDI 11 AVRIL

DANS L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Quatre photojournalistes de La Presse nous livrent leurs secrets.

SOIRÉE ANIMÉE PAR
TRISTAN PÉLOQUIN



MARTIN TREMBLAY
DIRECTEUR PHOTO ET VIDÉO



BERNARD BRAULT
PHOTOJOURNALISTE



ÉDOUARD PLANTE-FRÊCHETTE
PHOTOJOURNALISTE



PATRICK SANFAÇON
PHOTOJOURNALISTE

DATE

LE VENDREDI 11 AVRIL 2014

HEURE

19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT

L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :

Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au www.ticketmaster.ca
Admission générale

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AFP

Israël et Palestine
Le processus de paix s'enfonce dans la crise

Le processus de paix israélo-palestinien s'enfonçait hier un peu plus dans la crise en raison du contentieux sur les prisonniers, menaçant d'effondrement tout l'édifice patiemment échafaudé par le secrétaire d'État américain John Kerry. Les pourparlers, dans leur neuvième et dernier mois, ont atteint «un moment critique», a reconnu le chef de la diplomatie américaine à Alger, estimant qu'un échec sur les conditions de la poursuite du dialogue constituerait «une tragédie pour les deux parties», après plus de 20 ans de processus de paix. — AFP



PHOTO FOURNIE PAR GEORGE W BUSH

États-Unis Des leaders mondiaux peints par George W. Bush

L'ancien président George W. Bush discutera avec sa fille Jenna Bush Hager de sa première exposition d'œuvres d'art à l'émission *Today*, à NBC, ce matin. Ses portraits de 24 leaders mondiaux incluent Tony Blair, Vladimir Poutine et le dalaï-lama. Les toiles seront présentées au public de *Today*. L'exposition, intitulée «*The Art of Leadership: A President's Personal Diplomacy*» (*L'Art du leadership: la diplomatie personnelle d'un président*), sera présentée à compter de demain à la bibliothèque présidentielle George W. Bush, à Dallas. — AFP



PHOTO AFP

Liberia Nouveau foyer d'épidémie de fièvre Ebola

La fièvre hémorragique virale continue de s'étendre en Afrique de l'Ouest, où un nouveau cas suspect d'Ebola a été signalé hier au Liberia, officiellement non lié aux cas déjà identifiés dans le pays et en Guinée voisine. L'épicentre de cette fièvre hémorragique virale, due en partie au virus Ebola, reste la Guinée, où l'épidémie a tué 84 personnes sur 134 cas enregistrés depuis janvier, essentiellement dans des districts du Sud frontaliers du Liberia, selon le dernier bilan officiel du gouvernement guinéen. — AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Cuba Washington nie la création d'un réseau social clandestin

Les États-Unis ont reconnu hier avoir créé un réseau social à Cuba dans le cadre de leur aide à la société civile, mais nié qu'il ait servi à attiser le mécontentement contre les dirigeants de l'île communiste. Ce réseau social a fonctionné pendant deux ans, selon Associated Press, qui a révélé son existence. «La politique américaine consiste à aider les Cubains à communiquer ensemble et avec le monde extérieur. Le projet visait à créer une plateforme pour que les Cubains puissent parler librement entre eux, un point, c'est tout», a expliqué un porte-parole dans un communiqué. — AFP

FUSILLADE À FORT HOOD

Le tireur souffrait de problèmes mentaux

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Il prenait des médicaments contre la dépression, l'anxiété et l'insomnie. Il était également suivi pour un éventuel stress post-traumatique. Mais ses problèmes psychologiques ne le prédisposaient ni à la violence ni au suicide, avait conclu un psychiatre après l'avoir évalué le mois dernier.

Ivan Lopez, un caporal originaire de Porto Rico et ayant passé quatre mois en Irak à la fin de 2011, aura fait mentir son psychiatre mercredi. En fin d'après-midi, il a ouvert le feu sur la base de Fort Hood, au Texas, faisant trois morts et 16 blessés avant de se tirer une balle dans la tête.

Au lendemain de la seconde tuerie en cinq ans sur cette immense base militaire, les enquêteurs n'avaient pas encore réussi à déterminer ce qui avait poussé cet homme âgé de 34 ans, marié et père d'une fillette, à commettre un tel acte de violence.

«Les vérifications que nous avons faites jusqu'à présent ne montrent aucun lien avec des organisations extrémistes d'aucune sorte. Il avait un dossier sans tache», a déclaré hier le secrétaire à l'armée de Terre, John McHugh, lors d'une audition devant la commission des forces armées du Sénat.



PHOTO FOURNIE PAR LA GARDE NATIONALE DE PORTO RICO
Le caporal Ivan Lopez pendant des manœuvres en Irak. Lopez a tué 3 personnes et en a blessé 16 autres avant de s'enlever la vie sur la base de Fort Hood.

«Le plan était de continuer de le suivre et de le traiter de façon appropriée», a-t-il ajouté en faisant allusion aux «problèmes mentaux» dont souffrait le tireur.

Traumatisme en Irak

Ivan Lopez avait passé neuf ans dans la Garde nationale de Porto Rico, avant de s'engager en 2008 dans le service actif de l'armée américaine. Son déploiement en Irak est survenu après que les troupes américaines eurent mis fin à leurs opérations de combat dans ce pays. Son dossier ne fait état d'aucune blessure.

Mais le caporal, qui était conducteur de camion, avait affirmé à son retour aux États-Unis avoir subi une commotion cérébrale en Irak.

De nombreux soldats américains ont subi ces dernières années ce genre de blessure, souvent causée par leur proximité à l'explosion d'une bombe artisanale. Les commotions cérébrales peuvent provoquer un stress post-traumatique, une condition qui a contribué à une épidémie de suicides chez les militaires et vétérans américains.

Le quotidien portoricain *El Nuevo Dia* a par ailleurs révélé hier qu'Ivan Lopez avait été

bouleversé l'an dernier par la mort subite de sa mère et enragé par le refus initial de l'armée de lui permettre d'assister à ses funérailles.

S'appuyant sur le témoignage d'un ami d'enfance du caporal, le quotidien a ajouté que celui-ci était également engagé dans une querelle avec un autre soldat sur la base de Fort Hood.

«Il semble qu'il ait été victime d'un vol ou quelque chose du genre», a confié l'ami au journal.

Le commandant de la base de Fort Hood, le général Mark Milley, a déclaré hier qu'une dispute entre le caporal et un

ou plusieurs autres soldats avait vraisemblablement eu lieu avant la fusillade. Il a décrit le tireur comme étant «instable» sur le plan psychologique.

Ivan Lopez était en poste sur la base de Fort Hood depuis février. Membre d'une unité de soutien logistique, il s'était acheté le 1^{er} mars un pistolet automatique dont il s'est servi pendant la fusillade. Il était en droit de posséder une arme, ne vivant pas sur la base, mais il aurait dû demander une autorisation pour l'apporter sur son lieu de travail, ce qu'il n'a pas fait.

La fusillade a commencé dans une clinique et s'est poursuivie dans un autre immeuble de la base avant de prendre fin dans un terrain de stationnement. Le tireur s'est enlevé la vie après avoir été mis en joue par une policière militaire, qui a été décrite comme une «héroïne» par le commandant de la base.

La fusillade soulève à nouveau la question de la sécurité sur les bases militaires américaines. En septembre dernier, une fusillade a fait 12 morts au Navy Yard de Washington.

Fort Hood avait été le théâtre en 2009 d'une fusillade qui avait fait 13 morts.

1000

Nombre de vétérans qui reçoivent chaque mois un diagnostic de stress post-traumatique aux États-Unis.

22

Nombre de vétérans qui s'enlèvent la vie chaque jour aux États-Unis, selon le gouvernement américain.

Au Liban, Facebook au secours des Syriens

C'est officiel, il y a 1 million de réfugiés syriens au Liban, a annoncé hier l'Organisation des Nations unies (ONU). Cet afflux de réfugiés renforce le sentiment anti-syrien au pays du cèdre. Une campagne sur les réseaux sociaux tente de faire changer les mentalités.

THOMAS ABGRALL
COLLABORATION SPÉCIALE

KFAR ZABAD — «Les réfugiés syriens sont devenus un vrai problème pour le village», s'exclame Salloum Salloum, président de la municipalité de Kfar Zabad. Ce village est situé au pied de la chaîne de montagnes qui marque la frontière naturelle avec la Syrie.

«Depuis qu'ils sont arrivés, il y a deux ans, les loyers ont triplé et des Libanais ont perdu leur emploi. Un ouvrier syrien accepte d'être payé 7\$ par jour, alors qu'un Libanais ne peut pas travailler à moins de 20\$. Certains Libanais sont devenus plus pauvres que les réfugiés qui reçoivent des aides!», lâche le politicien.

Les esprits s'échauffent dans la salle municipale. «Ils volent de l'électricité, des fruits dans les champs et laissent traîner des ordures», renchérit un autre employé municipal.

Un autre habitant du village va même plus loin. «Je connais plusieurs hommes qui ont quitté leur femme pour aller vivre avec des Syriennes. D'autres disent à leur femme, si tu n'es pas contente, je pars avec une Syrienne!»

Selon le président de la municipalité, Kfar Zabad compte presque plus de Syriens que de Libanais, entre ceux qui louent des appartements dans

le village et les réfugiés logeant dans quatre camps formés de tentes, à proximité.

«Pour renforcer la sécurité, nous avons instauré un couvre-feu pour les Syriens de 19h à 6h du matin», explique Salloum Salloum. De plus en plus de municipalités font de même dans tout le Liban, notamment dans les banlieues de Beyrouth.

Un débat rationnel

C'est pour protester contre ce type d'actions qu'une campagne de «soutien aux Syriens victimes de racisme» a été lancée sur Facebook, inspirée par les succès de deux autres campagnes récentes sur les réseaux sociaux: #notamartyr, qui dénonçait la politisation des victimes d'attentats au Liban, et #stripforjackie, en soutien à la skieuse libanaise Jackie Chamoun.

«Les politiciens libanais désignent les Syriens comme la cause de tous les maux. Ils veulent unir les Libanais contre

un ennemi commun au lieu de résoudre les vrais problèmes du pays. Nous voulons dire aux Syriens que tous les Libanais ne pensent pas comme ça», affirme Farah, une des initiatrices de la campagne.

Les internautes ont publié des dizaines de messages de soutien. «Tout Syrien n'est pas un criminel, tout Libanais n'est pas un innocent.» «Un jour, un Syrien nous a rendus fiers, toi et moi.»

La page Facebook a franchi le cap des 10 000 fans. Une première dans un pays où le sentiment anti-syrien existe depuis l'occupation de l'armée syrienne (1976-2005).

«Il était fondamental de créer une plateforme de discussion pour débattre rationnellement de la présence syrienne au Liban», explique Saad, un autre militant à l'origine de la campagne.

Sur Facebook, les échanges sont parfois vifs, certains internautes accusant ceux qui

1 MILLION DE RÉFUGIÉS

En deux ans d'exode, l'ONU a enregistré pas moins de 1 million de réfugiés syriens au Liban. La barre symbolique du million a été officiellement franchie hier. Le nombre réel de réfugiés est certainement supérieur, une partie des réfugiés ne s'étant pas signalée. Le président libanais a affirmé que les Syriens représentent désormais 32% de la population libanaise. «Le Liban est le pays au monde avec le plus de réfugiés par habitant», selon Ross Mountain, coordinateur de l'aide humanitaire des Nations unies au Liban.

défendent les réfugiés syriens de manquer de «patriotisme» en faisant passer les Syriens avant les Libanais. Signe que la campagne a déjà en partie réussi son pari: lancer le débat.



Événement
À NE PAS MANQUER!

Un chef fera des démonstrations avec les électros Thermador:
• cuisson vapeur (four vapeur)
• cuisson à induction (table de cuisson freedom)

DÉMONSTRATION CULINAIRE

samedi 5 avril
et dimanche 6 avril
de 11 h à 16 h

PROMO EXCLUSIVE SUR PLACE

Thermador[★]

MAISON
ETHIER

maisonethier.com

SAINT-BASILE-LE-GRAND
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte 116)
1 800 363 9408

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
126, rue Jacques-Cartier Nord
1 800 363 1090

VISITEZ-NOUS! VISIT US!
Accord D. FINANCIEMENT DISPONIBLE SUR PLACE
FINANCING AVAILABLE ON-SITE

* Détails en magasin. Modèles sélectionnés. Peut prendre fin sans préavis. Photos à titre indicatif. Quantité limitée.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

En hausse :
la vie privée

ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

On aurait pu croire que la vie privée n'avait plus cours dans l'univers numérique, reléguée aux oubliettes par le besoin de partager ses moindres faits et gestes sur les réseaux sociaux. Au contraire, la mode est aux applications et services qui permettent d'échanger en paix.

«Il y a des cas où l'on veut raconter à nos amis ce qu'on fait, et d'autres où l'on veut avoir une conversation privée. C'est cet aspect de la nature humaine qui est en train d'émerger en ligne», résume le spécialiste du marketing numérique Mitch Joel, qui a abordé cette tendance au dernier Creative Morning de Montréal.

Les entreprises ont intérêt à tenir compte de ce souci de ne pas se sentir traqué.

Il cite des applications comme Cloak, qui vous prévient lorsque des gens que vous souhaitez éviter sont dans les parages. Et Cyber Dust, qui promet que vos messages seront détruits quelques secondes après avoir été lus – un peu comme les photos envoyées avec Snapchat.

Évidemment, rien de tout cela n'est à l'épreuve de la NSA. Mais il est intéressant de voir qu'après les technologies permettant de s'exposer le plus largement possible, ce sont celles qui aident à se protéger qui gagnent en popularité.

OPINION

Un référendum libéral?

JEAN-MARIE GIRARDVILLE
 L'auteur réside à Québec.

Depuis le 15 novembre 1976, le Parti québécois a été au pouvoir près de 20 ans avec 6 premiers ministres, tandis que le Parti libéral y a été pendant 18 ans, avec 3 premiers ministres. Nous avons subi deux référendums, dont les dates ont été déterminées unilatéralement par le Parti québécois, en tenant compte du moment jugé le plus opportun pour obtenir un OUI, sans résultat toutefois.

Dans la campagne électorale actuelle, alors que le Parti libéral accuse le PQ de vouloir secrètement tenir un référendum à court terme, M^{me} Marois s'en défend en affirmant qu'elle n'en tiendra pas tant que les Québécois n'en voudront pas un. Sous-entendu: tant que les sondages ne lui montreront pas qu'ils voteront OUI.

■ ■ ■

Mais imaginons que le Parti libéral tienne le même raisonnement et la même stratégie, mais à l'envers: le PLQ, s'il est au pouvoir, peut très bien tenir lui aussi son référendum au moment qui lui paraît opportun s'il constate que les sondages annoncent un NON, comme cela semble être le cas actuellement.

Cette stratégie n'est pas l'apanage du Parti québécois, tout le monde y a droit. C'est une arme à double tranchant. Et si les libéraux au pouvoir organisent un référendum avec une question claire du genre: «Voulez-vous que le Québec devienne un pays indépendant?» et que la réponse est NON, un gouvernement du PQ qui lui succéderait éventuellement pourrait-il alors raisonnablement tenir un nouveau référendum avant quinze autres années (ou selon le contexte politique)?

Et on en trouve de plus en plus. Les outils qui promettent d'inventorier toute l'information amassée à votre sujet en ligne, de ne pas épier vos recherches ou d'encrypter vos messages se multiplient, signalait récemment le *Wall Street Journal*.

Les entreprises ont intérêt à tenir compte de ce souci de ne pas se sentir traqué. «Plus que jamais, les marques vont devoir s'assurer qu'elles ont la permission d'interagir avec les consommateurs. Celles qui vont essayer de passer outre ou de jouer au plus malin vont en payer le prix», souligne Mitch Joel.

Souhaitons qu'il ait raison. Les entreprises qui font du marketing par courriel n'auront bientôt plus le choix. En vertu de la loi fédérale qui entrera en vigueur en juillet, ce genre de sollicitation nécessitera le consentement du destinataire. Mais il ne faut pas compter sur Ottawa pour faire la même chose avec le profilage, le ciblage et l'utilisation d'informations recueillies en ligne – du moins pas avant longtemps.

Pour que les entreprises améliorent leurs pratiques, il faut que les usagers d'internet prennent conscience de toutes les utilisations possibles de ce qu'ils révèlent et adaptent leur comportement en conséquence. Ce sont eux qui, parfois avec un peu d'inconscience, mais souvent de manière délibérée, sont les principaux responsables du rétrécissement de la sphère de la vie privée. Il semble que leur penchant pour le nudisme numérique ait des limites.

Ce désir d'avoir des échanges qui ne sont pas détournés par ceux qui les reçoivent peut paraître marginal comparé à la somme de tout ce qui est exhibé en ligne, mais il va se manifester de plus en plus. Si les entreprises qui misent sur le marketing social veulent être incluses dans la conversation, elles ont intérêt à montrer qu'elles sont un interlocuteur digne de confiance.

En somme, si les Québécois ne veulent pas de l'indépendance actuellement, autant consacrer cette décision par un référendum libéral qui fermerait à nouveau le débat pour un bon bout...

À moins que l'Assemblée nationale ne décide d'instaurer un régime de référendums à date fixe, tous les 15 ans par exemple. Ce régime aurait plusieurs avantages:

– Il permettrait au peuple de parler d'autre chose entre deux référendums. Les libéraux ne brandiraient plus cette menace à chaque élection et les péquistes n'essaieraient plus de s'en défendre avec des «peut-être bien que oui, peut-être bien que non».

– Il permettrait aux électeurs de voter pour un parti sans aucune menace de référendum: ainsi, des gens voteraient pour le PQ ou QS pour leur programme de gestion et non pour leur option indépendantiste.

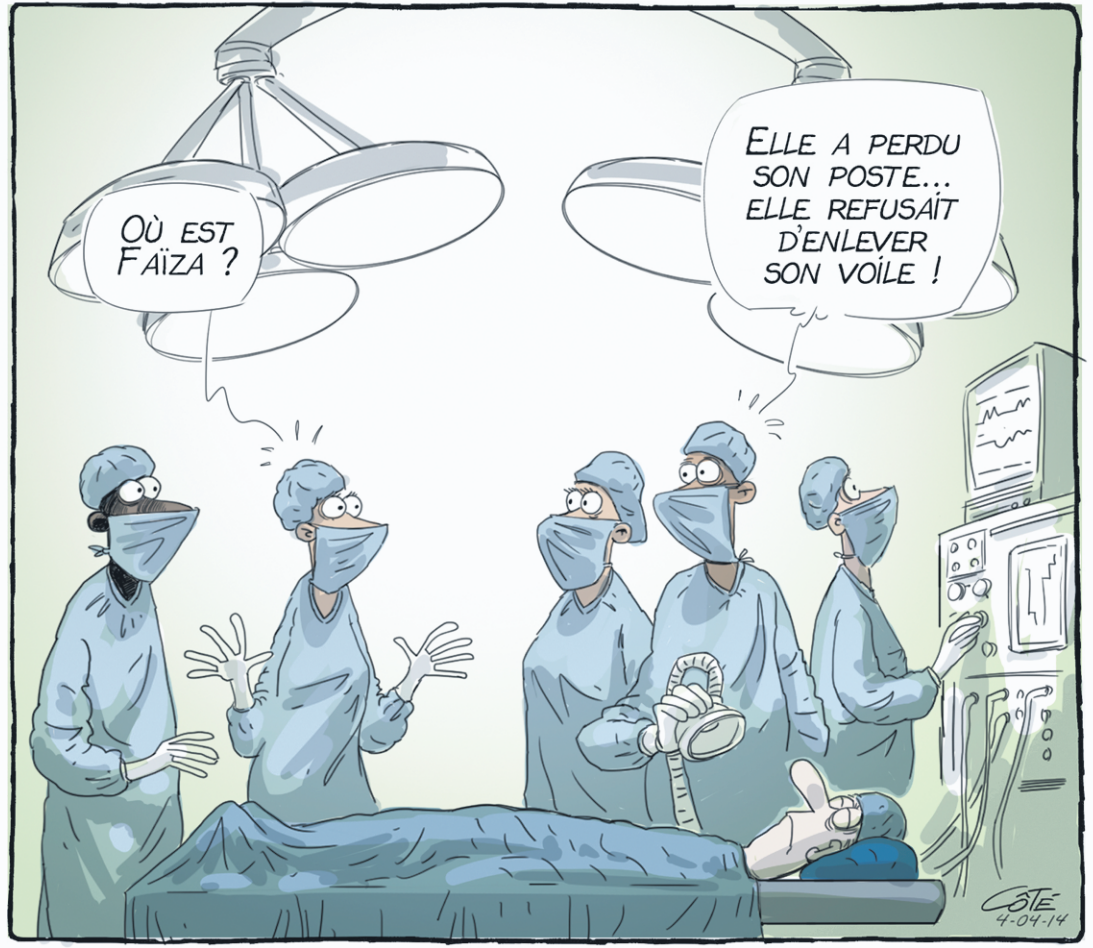
– Il éviterait qu'un parti au pouvoir ne crée artificiellement les conditions gagnantes à son option (que ce soit le OUI ou le NON) pour décider d'une date opportuniste.

– Il permettrait aux partisans du OUI de préparer un projet détaillé et complet... et les opposants pourraient préparer leurs propres arguments et contre-propositions.

– Il permettrait aux Québécois de faire évoluer éventuellement leur opinion en fonction de l'évolution du contexte économique-politico-culturel canadien (gestion du fédéralisme, déclin du français, situation économique, etc.).

– Il permettrait de tenir compte de l'arrivée de nouvelles générations ayant une vision différente.

En attendant, libre au Parti libéral d'organiser un référendum à court terme s'il juge que les Québécois sont prêts... à dire NON.



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

OPINION

Il y a de la vie après le PQ



JEAN DORION
 L'auteur a écrit
 Inclure: quelle
 laïcité pour le
 Québec? et
 est président des
 Indépendantistes
 pour une laïcité
 inclusive (IPLI).

Les gouvernements ne sont pas battus; ils se battent eux-mêmes, dit-on. Comme facteur de la défaite probable du PQ, ne sous-estimons pas la fameuse Charte.

Éblouis par les gains d'intention de vote dus à ce projet (surtout chez les électeurs moins scolarisés, selon Youri Rivest, de CROP), les stratèges péquistes ont oublié leur fragilité: plusieurs de ceux qui craignent foulard et kippa ont peur aussi de tout et de leur ombre. Un poing levé et le mot référendum les ont effarouchés.

Entretiens, des militants éprouvés avaient été éloignés du parti ou refroidis par le mépris de ses dirigeants pour des valeurs essentielles, mais fragiles, de notre civilisation: respect pour la recherche des faits, liberté de conscience, pluralisme. Sans que tous renient le PQ, plusieurs ne le défendent plus; leur silence lui coûte cher.

Autre coût: à surfer sur des mythes, on attire des mythomanes, nuisibles à l'image. La direction du PQ a fait pire: elle leur a ouvert les bras. Ainsi, la reine des Janettes a-t-elle été applaudie par M^{me} Marois et M. Drainville pour son histoire de piscine fermée aux femmes, imaginaire de son propre aveu.

On en fait encore les gorges chaudes sur la Toile.

Laïciste ultra, la candidate Louise Mailloux, dans une entrevue avec Benoît Dutrizac, affirme sans preuve qu'avec les rituels cachère et halal, «on a laissé le marché alimentaire aux juifs et aux musulmans». Dans la vraie vie, au Québec, la compagnie Olymel, hégémonique dans les abattoirs et la viande en gros (chiffre d'affaires: 2,5 milliards) est une filiale de La Coop fédérée, créature de l'UPA. Dans une logique commerciale, Olymel verse par exemple des honoraires annuels de 2000\$ à un imam pour bénir ses volailles.

Le 8 avril, nous devons commencer à reconstruire ce que le gouvernement Marois a détruit.

Mais la candidate parle plutôt de «milliards de dollars et à partir de ça, on finance les intégristes religieux les plus agresseurs [...] moi, je n'ai aucun doute là-dessus puis y a des gens qui ont des preuves». Comme quoi, crédulité et laïcité peuvent faire bon ménage.

Je comprends l'angoisse de vieux militants, troublés par la place de la bêtise dans la stratégie actuelle du PQ, mais hésitants à délaissier un parti qu'ils ont servi avec ferveur et sincérité pendant des décennies. Le cœur lourd, j'ai quitté le PQ avant l'élection de 2012. Mais pas la cause indépendantiste.

L'inquiétude des désillusionnés s'explique: les libéraux, rassurés de se revoir au pouvoir si peu de temps après en avoir été chassés, ne risquent-ils pas d'être plus arrogants que jamais? Et l'insensibilité de leur chef pour la fragilité du français n'aura-t-elle pas des conséquences irréversibles?

Fort bien. Mais que dire de l'arrogance de la direction actuelle du PQ? Minoritaire, le PQ n'entend pas même les appels des Parizeau, Bouchard, Duceppe et Harel à des compromis sur son projet de charte, et le durcit même à chaque étape. Majoritaire, serait-il moins sourd?

Et peut-on porter au français pire coup que ce saccage de notre relation avec la plus grande immigration francophone que nous ayons jamais reçue, et qu'on pousserait, avec cette charte, à chercher refuge dans les institutions anglophones, où elle resterait inappliquée et inapplicable? Au-delà des législations linguistiques, la bataille du français reste une bataille pour la conquête des esprits et des cœurs. Le projet d'exclusion et d'humiliation du gouvernement Marois ne nous y mène pas.

J'ai voté dimanche dernier, le cœur léger, pour un autre parti souverainiste. Il en existe deux, Option nationale et Québec solidaire, tous deux contre l'article 5 de la Charte des valeurs.

Le 8 avril, nous devons commencer à reconstruire ce que le gouvernement Marois a détruit. Et reprendre le projet d'indépendance sur des bases inclusives. Il y a de la vie après le PQ.

DANS LA PRESSE+

EN VIDÉO

La boîte de Pandore
 L'utilisation de la clause dérogatoire par un gouvernement péquiste afin d'éviter que sa Charte des valeurs ne soit contestée devant les tribunaux créera une situation qui sera lourde de conséquences pour le Québec, avertit l'avocat Julius Grey. Il nous explique les raisons qui l'amènent à penser ainsi.

LA QUESTION DU JOUR

Irez-vous voter lundi prochain?

Certainement, 53%
Peut-être, 4%
Non, 7%
J'ai déjà voté, 35%

Résultats à 17h30, hier
 > 13 951 répondants

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
 Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Madame Marois a dit, à propos de MM. Couillard et Porter, que qui se ressemble, s'assemble... Mais M^{me} Marois et son conjoint ont acheté un condo au Mexique et sont voisins de M. Catania, notre entrepreneur véreux. Que doit-on en retenir?

— Michel Fortin, Brossard

DÉBATS

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

M. Legault et la dette



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a profité d'un des derniers jours de la campagne pour parler de dette. Encore une fois, il aborde un enjeu majeur. C'est tout à son honneur. Mais il n'était pas obligé de le faire sur le mode simpliste qu'il a adopté depuis le deuxième débat des chefs.

Si sa préoccupation pour la dette est sincère, il y avait, dans son intervention, un calcul politique évident, celui de mettre ses adversaires dos à dos. « C'est l'alternance de ces deux vieux partis qui fait que nous sommes, au Québec, parmi les plus endettés en Amérique du Nord », a-t-il lancé, oubliant commodément qu'il a activement participé au processus.

Ce thème, il l'avait déjà abordé au deuxième débat: « Les deux partis qui sont là, avait-il dit, durant les neuf années libérales, ils ont augmenté la dette de 60 milliards. C'est 7 milliards par année. M^{me} Marois, depuis un an, elle l'a augmenté de 8 milliards. C'est encore pire! »

M. Legault aborde un enjeu majeur. Mais il n'était pas obligé de le faire sur le mode simpliste qu'il a adopté depuis le deuxième débat des chefs.

M. Legault ne peut pas faire abstraction d'une donnée économique fondamentale: le Québec, comme les autres sociétés, a traversé la pire crise des 80 dernières années. L'explosion récente de la dette qu'il dénonce s'explique essentiellement par cela. Si M. Legault avait été au pouvoir, aurait-il agi autrement? J'en doute fort.

La dette québécoise brute au cours des 9 ans du règne libéral (2003-2012) a augmenté de 57,9 milliards, passant de 133,2 à 191,8 milliards, soit une hausse de 43,9%. Mais avant la crise, pendant 5 ans, de 2003 à 2008, la hausse de la dette, une moyenne de 3,9 milliards par année, était assez modeste pour que le poids de la dette brute baisse en passant de 51,3% à 48,6% du PIB.

En 2009, il est arrivé deux choses. Le lancement d'un vaste plan d'infrastructures pour mettre à jour des équipements qui nous tombaient dessus, et l'éclatement de la crise. Les travaux d'immobilisation ont ajouté autour de 5 milliards par année à la dette, tandis que les déficits budgétaires provoqués par la crise ajoutaient un autre 3 milliards, pour un endettement annuel moyen de 8,5 milliards dans la période de 2009 à 2012.

C'est un hasard que les deux phénomènes soient survenus en même temps. Il a été providentiel. Il a permis au Québec de mieux résister à la récession et à sortir plus rapidement de la crise que ses voisins.

Aurait-on dû ralentir les travaux d'infrastructure pour éviter l'endettement? Certainement pas. Ces investissements comblaient un retard criant. Ils ont servi, ici comme partout ailleurs dans le monde, à relancer l'économie. Et n'oublions pas qu'il est normal de recourir à l'endettement pour financer des ouvrages qui seront utilisés pendant des décennies. « Cette dette s'en va directement sur la carte de crédit de nos enfants », a lancé le chef caquiste. C'est faux. C'est plutôt l'équivalent d'une hypothèque.

Aurait-on dû empêcher l'explosion du déficit? Cela aurait été une catastrophe qui aurait plongé le Québec plus profondément dans la récession. Même le gouvernement conservateur à Ottawa a écarté cette hypothèse. En outre, le gouvernement libéral s'était doté d'un plan audacieux de retour à l'équilibre en 2014 – plus rapidement qu'Ottawa – que le gouvernement Marois a hélas abandonné.

L'effet cumulatif de ces deux formes d'endettement est très préoccupant, notamment parce qu'il augmente les frais d'intérêt qui grugent le budget chaque année. Il faut réduire la dette. M. Legault a raison d'en faire une priorité. Mais il ne peut pas reprocher aux libéraux le fait qu'elle ait explosé depuis 2009. Il aurait fait la même chose.

Un éditorial controversé

L'éditorial d'André Pratte, « Trois raisons de voter libéral », publié hier, a suscité de très nombreux commentaires, la plupart négatifs. Nous publions ici un échantillon des courriels reçus.

Déçue

Je lis *La Presse* depuis plusieurs mois et j'y trouve bien des qualités journalistiques. Mais en lisant votre éditorial du 3 avril, je n'en croyais pas mes yeux.

C'est à croire que quelqu'un voulait me faire un compte rendu tout cuit de la campagne électorale afin de me dire pour qui je devrais voter.

Désolée, mais votre message n'est pas très bien accueilli de ma part. La démocratie, ça commence d'abord par la liberté de penser. Votre démarche journalistique manque de classe. Il y a déjà assez de copinage et de stratégies d'affaires à l'intérieur des partis politiques sans que vous veniez dire aux lecteurs pour qui voter.

Si vous êtes à l'aise avec votre approche, permettez-moi de douter de votre honnêteté... du moins de votre honnêteté intellectuelle.

Thérèse Munger

Trois raisons de voter PQ

1- Pour les femmes. Considérant que les femmes peuvent faire deux choses en même temps (contrairement à l'homme), je crois que nous aurions intérêt à laisser travailler l'équipe de M^{me} Marois encore un peu.

2- Pour confirmer que les Québécois ont acquis une solide confiance en eux. Qu'ils n'ont plus peur des peurs qu'on leur fait.

3- Parce qu'en économie, les entreprises québécoises qui ont réussi sont nombreuses. Elles forment des modèles reconnus dans le milieu des affaires et dans le monde.

Cher M. Pratte, en tout respect, faites-vous confiance, vous allez voir, ça marche.

R. Leblanc

Une position radicale

Je suis sidéré par votre éditorial. Bien évidemment, plusieurs de vos arguments tiennent la route. Mais de prendre une position aussi radicale, qui favorise directement un parti, m'apparaît comme du journalisme de très bas niveau. En fait, selon moi ce n'est pas du journalisme du tout. Vous y exprimez sans doute votre propre opinion ou celle de votre journal, mais je ne crois pas que ça démontre un grand respect de vos lecteurs. Ou peut-être ai-je mal compris quels sont votre rôle et vos objectifs. Je ne suis impressionné par aucun des partis et ne sais toujours pas pour qui je vais voter. Je peux cependant vous dire que votre prise de position rend le Parti libéral encore moins intéressant.

Pierre Daigneault

Dans notre dos et sur notre dos

Si la stabilité économique veut dire réélire un gouvernement libéral corrompu qui entretient des liens avec les petits amis et qui en fait payer la facture aux Québécois, je dis que j'en ai assez. Assez de jouer à l'autruche, ce qu'on a fait avec M. Charest, qui a fini par céder à la pression pour mettre en place la commission Charbonneau. Et on sait pourquoi. Si c'est ça, faire marcher l'économie, eh bien je préfère me serrer la ceinture! Les Québécois n'ont pas à avoir peur d'un référendum. S'il y en avait un, eh bien on aurait notre mot à dire! Avec le Parti libéral, tout se fait dans notre dos et sur notre dos.

Je suis en complet désaccord avec vous!

Denise Bernard, Saguenay

La véritable menace

Lorsque vous mentionnez l'inquiétude soulevée par les politiques irréflechies du PQ en matière économique, pourquoi ne pas avoir parlé de la véritable menace que ce gouvernement a fait planer au-dessus de nos têtes?

Je parle ici de l'augmentation de 50 à 75% de l'impôt sur les gains en capital. Cette annonce se voulait même rétroactive. Rien ne dit que, reporté au pouvoir, surtout majoritaire, le PQ ne reviendrait pas à la charge. Cette modification toucherait les gains en capital des propriétaires à revenu; pensons aux petits propriétaires qui occupent des plex, les épargnants qui possèdent des actions et des fonds mutuels, certains petits commerces ou entreprises, etc.

Jacques Châles

Une crédibilité perdue

Je suis un abonné et lecteur assidu de *La Presse*. Mon idée n'est pas arrêtée sur le choix que j'exercerai lundi. Oui, certaines lectures peuvent m'influencer, surtout lorsque les articles ont été rédigés avec objectivité. Toutefois, lorsque l'éditorial et la haute direction de *La Presse* prennent position ouvertement comme vous l'avez fait, cela me déçoit, car à mes yeux, vous perdez beaucoup de crédibilité.

Pierre Renaud, président fondateur du Concours national de lecture

Pourquoi pas la CAQ?

J'accepte les raisons mentionnées pour ne pas voter pour le Parti québécois. Cependant, je crois que vous vous sentez bien dans vos vieilles pantoufles et

que vous semblez allergique au changement. Pourquoi ne pas faire confiance à un parti qui n'a jamais été au pouvoir, qui n'est pas corrompu et qui nous promet sensiblement les mêmes occasions de faire progresser le Québec, c'est-à-dire la CAQ?

Claude Duceppe

N'importe qui sauf Pauline

La dernière phrase de votre éditorial est particulièrement inspirée. Que pourrait-on y ajouter? Comme plusieurs, mon cœur vote CAQ (mon père répétait: « Qui paie ses dettes s'enrichit »), et ma raison m'a fait voter stratégiquement libéral. *Anybody but Pauline!*

Daniel Fortin

Honte à vous!

Vous vous offusquez à l'idée que PKP pourrait influencer les médias de Québecor; c'est voir la paille dans l'œil du voisin. *La Presse*, et vous surtout, M. Pratte, êtes nocifs pour la démocratie au Québec. Vous avez toujours travaillé à détruire le mouvement souverainiste, vous préférez la corruption du Parti libéral et les manœuvres douteuses de Philippe Couillard. Oui, j'espère que M. Péladeau orientera un peu ses médias, ce dont vous l'accusez. Si M. Péladeau avait adhéré au PLQ, nous n'aurions pas entendu les mêmes rengaines.

Cécile Veilleux

Unique au monde

La mauvaise foi et la partisanerie qui vous habitent n'ont aucun égal en ce monde. N'avez-vous pas une once de conscience? Je suis triste pour vous.

Marcel Lalonde, Salaberry-de-Valleyfield

Toujours dans le même sens

Je ne suis pas du tout surpris de votre prise de position en faveur du Parti libéral. C'est la suite logique de vos éditoriaux depuis toutes ces années à *La Presse*. Il s'agit clairement d'une façon d'influencer les électeurs en leur faisant peur. Vous avez certainement le droit de prendre position, mais vous allez toujours dans le même sens. Il semble que pour vous, il n'y a que le Parti libéral qui peut administrer le Québec, et ce, malgré tout ce que nous avons appris cette dernière année. Je suis un fidèle lecteur de *La Presse* et je vais le demeurer malgré tout.

Fernand Landry, Plessisville

Louise Mailloux et la « taxe cachère »



CHAÏM STEINMETZ
L'auteur est rabbin et chef spirituel de la Congrégation TBDJ à Côte-Saint-Luc.

Le fanatisme hideux et la politique croisent de nouveau le fer dans cette campagne électorale.

Louise Mailloux, la candidate-vedette du Parti québécois, ne mâche pas ses mots lorsqu'elle parle de religion. Elle a déjà comparé le baptême et la circoncision à un viol de conscience, une remarque non seulement insultante pour les catholiques et les juifs, mais aussi un manque flagrant de respect à l'égard de victimes de viol. Mais ce sont les propos tenus par M^{me} Mailloux sur la nourriture cachère qui dépassent toutes les bornes et tombent dans le sectarisme destructeur.

Dans le monde entier, de nombreuses organisations supervisent la production des aliments afin de s'assurer qu'ils sont cachères. Elles facturent des frais que les entreprises paient volontiers pour élargir leur part de marché (seuls 14% des consommateurs recherchant des produits cachères sont des juifs pratiquants, selon une étude de marketing de Mintel), ce qui contribue plutôt à réduire les prix de vente en augmentant l'échelle de production.

En outre, la certification cachère ne comprend ni bénédictions, ni prières, ni transformation des aliments. Ce système de supervision n'est d'ailleurs pas exclusif à la nourriture cachère. Des organisations similaires certifient des produits sans gluten, des produits biologiques



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE
Aucune autre autorité en Amérique du Nord n'aurait toléré pareille calomnie.

et des produits issus du commerce équitable.

Or, M^{me} Mailloux soulève une sinistre théorie du complot en soutenant le mythe d'une « taxe cachère » et déclare que la certification est en fait « une taxe religieuse et une taxe que nous payons directement aux mosquées, aux synagogues et aux groupes religieux. C'est du vol ». Elle y voit un stratagème des juifs pour déjouer la confiance de leurs concitoyens. Comme elle le dit si bien: « Comme à la messe, alors que la bénédiction du prêtre change le pain et le vin en corps et en sang du Christ, celle du rabbin change les poulets égorgés, le

Nestlé Quik et le ketchup en milliards de dollars. »

M^{me} Mailloux n'est pas la première à tenir de tels propos calomnieux. Le mythe de la « taxe cachère » est propagé depuis quatre décennies par des groupes racistes et antisémites tels que le Ku Klux Klan et la Ligue de défense chrétienne. Les antisémites disséminent cette accusation parce qu'elle dépeint les juifs comme des escrocs véreux et cupides.

Il est certain que M^{me} Mailloux, professeure de philosophie, comprend la portée de ses accusations. Toutefois, elle refuse de se rétracter et offre des excuses creuses, tandis que Pauline Marois, première ministre de tous les Québécois, refuse de condamner cette atteinte aux juifs.

Aucune autre autorité en Amérique du Nord n'aurait toléré pareille calomnie. Le PQ a conclu un pacte faustien et espère qu'une politique identitaire discriminatoire envers les minorités, la Charte des valeurs, lui permettra de former un gouvernement majoritaire. En soutenant M^{me} Mailloux et ses propos calomnieux à l'endroit des juifs, le PQ contribue à élever le seuil de tolérance pour les discours antisémites dans la vie politique québécoise. On ne reconnaît plus le parti de René Lévesque et de Lucien Bouchard.

L'espoir d'un changement réel de ton de la part du PQ avant le 7 avril n'est pas perdu. Comme l'a déclaré Lucian Del Negro, du Centre consultatif des relations juives et israéliennes: « Nous nous attendons à ce que la première ministre de tous les Québécois fasse ce qu'il y a lieu de faire. Nous attendons toujours une réponse sérieuse de sa part. »



Fermeté des tissus du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM contre les outrages du temps combat l'apparence des rides.

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM**, une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte **COLOSTRUM** a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM** pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse. Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature. ** Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture et la **FERMETÉ** de la peau du cou.

Derma-Lifte COLOSTRUM exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané. De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

** Référence : Convention of the American College for Advancement in Medicine.

Derma-Lifte^{MD} Colostrum : Ingrédients INCI déposés.



ACHETEZ UNE CRÈME COLOSTRUM ET RECEVEZ LA DEUXIÈME TOUT À FAIT GRATUITEMENT

EN VIGUEUR DU 5 AU 10 AVRIL 2014*

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est
Montréal **514-279-3709**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, bl. Le Corbusier, Laval
450-688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127 A, boul. Des Promenades
St-Bruno (Promenades St-Bruno)
450-653-6009

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Sainte-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109,
Sainte-Foy **418-656-1266**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341 A, boul. Saint-Joseph
Gatineau **819-770-3645**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny **450-657-2032**

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières **819-378-7777**

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest, Sherbrooke
(à l'arrière de l'édifice 2630) **819-823-3322**

Néo Santé
495 St-Georges
Saint-Jérôme **450-436-5548**

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy suite 100
Lévis **418-833-5933**

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale Ouest
Magog **819-868-3368**

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport **418-667-0070**

Commandes postales
514 272-1365
1 800 272-1365
1 877-833-5933
1 877-511-3368

Santé en direct - NOUVEAU
Lignes ouvertes avec Johanne Verdon sur
les ondes de **CIRA 91,3 FM le samedi de
8h à 10h et le lundi de 14h30 à 16h30**, sur
les ondes de **CJLV 1570 AM le samedi et
dimanche de 8h à 11h**.
En rediffusion, le mercredi de 11h à 12h
450 951-8006 / 1 855 951-8006